

RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER

- LOI DE FINANCES 2015 -

SYNTHESE DU RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2015	8
INTRODUCTION GENERALE	23
PREMIERE PARTIE : EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	24
DEUXIEME PARTIE : BILAN ECONOMIQUE ET FINANCIER DE L'ANNEE 2014.....	30
I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	30
I.1- L'évolution de la situation économique dans les grandes zones	30
I.1.1- Les Etats-Unis d'Amérique.....	30
I.1.2- la Zone Euro	30
I.1.3- Le Japon	30
I.1.4- Les pays émergents et en développement.....	30
I.2- L'inflation et les taux de change	31
I.2.1- L'inflation dans le monde	31
I.2.2- Les taux de change	31
I.3- Les cours des matières premières.....	31
I.3.1- Les produits alimentaires	32
I.3.2. Les produits industriels.....	33
II.- LE CADRAGE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE EN 2014	35
II.1- La production agricole.....	35
II.2- La production minière et pétrolière.....	36
II.3- La production industrielle	37

II.4- La production et la consommation d'énergies commerciales	39
II.5- Les activités tertiaires	41
II.6- L'évolution des prix à la consommation.....	43
II.7- Les échanges extérieurs	43
II.8- La situation monétaire et le secteur boursier.....	44
II.8.1- La masse monétaire et ses contreparties.....	44
II.8.2- Le secteur boursier	44
II.9- Les estimations macroéconomiques pour l'année 2014	45
II.9.1- Le contexte international	45
II.9.2- Le contexte national	46
II.9.3- L'offre.....	46
II.9.3.1- Le secteur primaire.....	46
II.9.3.2- Le secteur secondaire	47
II.9.3.3- Le secteur tertiaire.....	47
II.9.4- La demande.....	48
II.9.5- Les prix	48
II.9.6- Les comptes extérieurs.....	48
II.9.7- La situation monétaire	48
III- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES A FIN 2014	49
III.1- La situation de recouvrement des recettes globales et dons	49
III.1.1- Les recouvrements de recettes fiscales	49
III.1.2- Les recouvrements de recettes non fiscales.....	50
III.1.3- Les dons	50
III.2- L'exécution des dépenses totales et prêts nets	53
III.2.1- Les dépenses courantes.....	53

III.2.2-Les dépenses d'investissement	53
III.2.3- Les dépenses de sortie de crise.....	53
III.3- La dette publique	56
IV.- LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES EN 2014.....	58
IV.1- La gestion des finances publiques	58
IV.2- Les filières agricoles	58
IV.3- Le secteur des hydrocarbures.....	59
IV.4- Le secteur de l'électricité	59
IV.5- L'environnement des affaires et la promotion de la bonne gouvernance	59
IV.6- La lutte contre la pauvreté.....	60
TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR 2015	61
I. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR L'ANNEE 2015	61
I.1- L'environnement économique international.....	61
I.2- L'environnement national.....	61
I.2.1- Du côté de l'offre.....	61
I.2.1.1- Le secteur primaire	61
I.2.1.2- Le secteur secondaire	61
I.2.1.3- Le secteur tertiaire.....	62
I.2.1.4- Les droits et taxes	62
I.2.1.5- Le secteur non marchand	62
I.2.2- Du côté de la demande.....	62
I.2.3.- La balance des paiements.....	63
I.2.4.- La situation monétaire	64

II. LES PERSPECTIVES DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ANNEE 2015	65
II.1- Les recettes totales et dons	65
II.1.1- Les recettes fiscales.....	65
II.1.2- Les recettes non fiscales.....	66
II.2- Les dons	67
II.3- Les dépenses publiques	67
II.3.1- Les dépenses courantes	67
II.3.2- Les dépenses d'investissement	68
II.4- La dette publique.....	68
III. LES PERSPECTIVES DE REFORMES POUR L'ANNEE 2015	68
III.1- Les finances publiques.....	69
III.2- Le secteur financier	69
III.3- Le secteur agricole.....	70
III.4- Le secteur de la santé	70
III.5- L'environnement des affaires.....	71
CONCLUSION GENERALE	72

LISTE DESTABLEAUX

TABLEAU 1: REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2013.....	10
TABLEAU 2: REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2014.....	14
TABLEAU 3 : REPARTITION DU PIB PAR SECTEURS D'ACTIVITES EN 2015	18
TABLEAU 4 : MOBILISATION DE CONCOURS EXTERIEURS DE 2010 A 2015	20
TABLEAU 5: CROISSANCE EN VOLUME DU PIB.....	31
TABLEAU 6: VARIATION DE L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS LES PRINCIPAUX PAYS ET GRANDES ZONES (EN %).	31
TABLEAU 7: COURS DES MATIERES A FIN SEPTEMBRE 2014.....	32
TABLEAU 8: COURS DES MATIERES PREMIERES DE 2011 A 2014.....	45
TABLEAU 9 : PRINCIPALES HYPOTHESES DE L'AGRICULTURE D'EXPORTATION	46
TABLEAU 10: PRODUCTION DE PETROLE BRUT, DE GAZ ET D'OR	46
TABLEAU 11: COMPARAISON DES PREVISIONS SECTORIELLES	47
TABLEAU 12: SITUATION MONETAIRE INTEGREE.....	48
TABLEAU 13: RECETTES FISCALES 2012 A 2015 PAR REGIES FINANCIERES (OPTIQUE TOFE).....	50
TABLEAU 14: RECETTES TOTALES ET DONS 2012 A 2015	52
TABLEAU 15: DEPENSES TOTALES DE L'ETAT 2012-2015	55
TABLEAU 16: SITUATION D'EXECUTION DU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE EN 2014	57
TABLEAU 17: SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE REGLE 2012-2014.....	57
TABLEAU 18: COURS DES MATIERES PREMIERES DE 2013 A 2015.....	61
TABLEAU 19 : CADRAGE MACRO-ECONOMIQUE 2012-2015	63
TABLEAU 20 : BALANCE DES PAIEMENTS 2013-2015	64

LISTE DE GRAPHIQUES

FIGURE 1 : CONTRIBUTION DES INVESTISSEMENTS A LA CROISSANCE DU PIB REEL	9
FIGURE 2 : EVOLUTION DES COURS DU CAFE EN F CFA/KG	32
FIGURE 3 : EVOLUTION DES COURS DU CACAO EN F CFA/KG	33
FIGURE 4 : EVOLUTION DES COURS DU SUCRE ET DU RIZ F CFA/KG.....	33
FIGURE 5 : EVOLUTION DES COURS DE L’HUILE DE PALME EN FCFA/KG	33
FIGURE 6 : EVOLUTION DES COURS DU COTON	34
FIGURE 7 : EVOLUTION DES COURS DU PETROLE F CFA/BARIL.....	34
FIGURE 8 : EVOLUTION DES COURS DU CAOUTCHOUC EN FCFA/KG	35
FIGURE 9 : PRODUCTION DE CAFE (EN TONNES)	35
FIGURE 10 : PRODUCTION DE CACAO (EN TONNES)	36
FIGURE 11 : PRODUCTION DE PETROLE BRUT (MILLIERS DE TONNES)	37
FIGURE 12 : PRODUCTION DE GAZ (MILLIONS DE M3)	37
FIGURE 13 : PRODUCTION DE L’OR (EN KILOGRAMMES).....	37
FIGURE 14 : INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	38
FIGURE 15 : INDICE DE PRODUCTION DES INDUSTRIES EXTRACTIVES	39
FIGURE 16 : PERFORMANCE A FIN JUIN 2014 ET PREVISIONS DE CROISSANCE ANNUELLE DANS LE SECONDAIRE	39
FIGURE 17 : PRODUCTION DE PRODUITS PETROLIERS (EN MILLIERS DE TONNES)	40
FIGURE 18 : PRODUCTION ET CONSOMMATION D’ELECTRICITE (EN GWH).....	41
FIGURE 19 : EVOLUTION DE L’INDICE DU CHIFFRE D’AFFAIRE	41
FIGURE 20 : TAUX D’INFLATION	43
FIGURE 21 : EVOLUTION DES AVOIRS EXTERIEURS NETS	44

SYNTHESE DU RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2015

Les performances réalisées en 2013 assorties d'un taux de croissance de 9,2%, consolident le dynamisme économique de la Côte d'Ivoire observé depuis 2012. En effet, après un résultat de 10,7% en 2012, la croissance réalisée en 2013 confirme la relance économique et place la Côte d'Ivoire parmi les pays à forte croissance dans le monde.

En 2014, le Gouvernement devrait s'atteler à préserver la stabilisation du cadre macroéconomique, à poursuivre l'amélioration de la gestion des finances publiques et à renforcer la mise en œuvre des mesures structurelles.

Par ailleurs, pour prévenir la menace de l'épidémie de la fièvre Ebola, survenue en Afrique de l'Ouest, le Gouvernement a mis en place un Comité de Veille, présidé par le Premier Ministre. Ce Comité a pour missions entre autres: (i) de définir les orientations stratégiques et politiques de la riposte à l'épidémie, (ii) d'assurer la surveillance continue de l'évolution de l'épidémie au plan national et international et (iii) d'informer périodiquement le Conseil National de Sécurité sur l'évolution de l'épidémie de la maladie à virus Ebola. Il vient donc renforcer les mesures conservatoires prises aux premières heures par les Autorités sanitaires aux différentes frontières des zones de menaces pour contenir la propagation du virus.

Avec ces efforts, le taux de croissance est attendu à 9,0% et ne devrait pas entraîner une tension inflationniste grâce à l'approvisionnement régulier des marchés en produits vivriers. Ainsi, le taux d'inflation ressortirait à 0,5% en deçà de la norme communautaire de maximum 3%.

Au niveau international, la croissance de l'économie mondiale en 2013 s'est affichée à 3,3% contre 3,4% en 2012, en liaison principalement avec la contraction de l'activité dans la zone euro (-0,4%). Toutefois, les perspectives laissent présager un maintien du taux de croissance à 3,4% en 2014 et une consolidation à 4,0% en 2015, portée principalement par les Etats-Unis, les pays émergents et la reprise économique dans la zone Euro.

Dans la zone UEMOA, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 5,7% en 2013 contre 6,6% en 2012, sous l'effet de l'accroissement des investissements, notamment en Côte d'Ivoire et de bonnes conditions climatiques dans plusieurs États membres. Ce ralentissement est dû principalement à la décélération de la croissance au Niger (11,1% en 2012 contre 4,1% en 2013) et au Mali (6,5% en 2012 contre 1,1% en 2013). L'année 2014 serait marquée par le dynamisme de l'activité économique dans l'ensemble des États membres. Le taux de croissance devrait ressortir à 7,2%. Cependant, cette performance pourrait être contrariée par la crise sécuritaire dans la zone du sahel ainsi que les inondations qui ont affecté la production vivrière dans certaines régions du Niger.

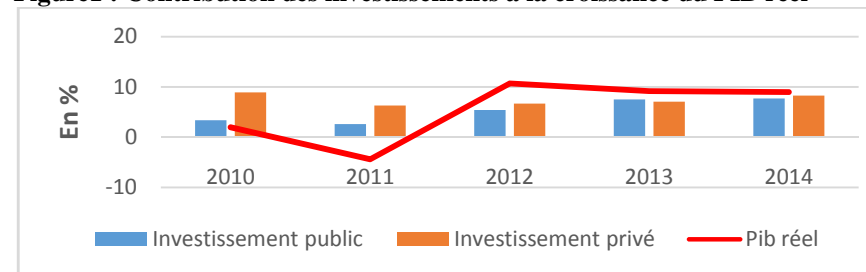
Au plan national, l'activité économique a été marquée par les efforts de consolidation de la croissance économique engagés depuis 2012 qui ont permis d'obtenir des taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) à des niveaux élevés. Ces performances économiques sont les résultats des actions vigoureuses mises en œuvre dans tous les secteurs d'activités notamment la vigueur des investissements. En effet, le taux d'investissement ressort à 14,6% en 2013 après 12,1% en

2012 soutenu par les chantiers de l'Etat et l'accroissement des capacités de production du secteur privé.

Ces différentes actions ont été conduites en faveur de la réduction de la pauvreté, avec un taux estimé à plus de 50% après 2011. Les effets sur l'amélioration des conditions de vie de la population ont été observés notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'emploi. Le nombre de salariés du secteur moderne formel a progressé de 4,7% après 7,0% en 2012 correspondant à une création d'emplois de 34 030 et 47 262 respectivement.

La stratégie économique du Gouvernement déclinée dans le Plan National de Développement (PND 2012-2015) s'appuie sur l'investissement privé et public dont l'objectif est d'asseoir les fondamentaux de développement économique et social pour une Côte d'Ivoire émergente à l'horizon 2020. Le financement du PND est assuré par un recours à la mobilisation des concours extérieurs, tout en garantissant la soutenabilité de la dette, après un effort notable de recouvrement des recettes intérieures. Toutefois, le taux de pression fiscale se dégraderait de 2014 à 2015, pour ressortir à 15,3% contre 15,6% du fait du développement du secteur agricole peu fiscalisé, des exonérations (Code d'Investissement et Code Minier) et de la baisse des cours internationaux de certaines matières premières.

Figure1 : Contribution des investissements à la croissance du PIB réel



Source : MPMEF/DGE/DCPE

Le présent Rapport Economique et Financier aborde la situation économique et financière au cours des années 2013 et 2014, et les perspectives économiques et financières pour l'année 2015.

I. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE EN 2013 ET 2014

I.1- Evolution de la situation économique et financière en 2013

En 2013, le dynamisme de l'activité économique s'est confirmé grâce à une forte croissance dans tous les secteurs. Le secteur primaire a enregistré une croissance de 6,9% grâce à la mise en œuvre du Programme de Développement du Riz avec une hausse de la production de riz de 19,6% et à la bonne performance de l'agriculture d'exportation notamment la production de cacao avec un niveau record de 1 671 100 tonnes. Le secteur secondaire (+8,8%) a été principalement soutenu par les bâtiments et travaux publics, les autres industries manufacturières et l'énergie. Le secteur tertiaire a enregistré un taux de +9,6% tiré essentiellement par le commerce et les services.

Concernant la demande globale, toutes ses composantes ont profité du climat d'apaisement, de la hausse des revenus et de la création d'emplois. La consommation finale a connu une hausse de 5,7% en 2013.

Les investissements se sont accrus de 31,8% en 2013, soutenus par les chantiers de l'Etat et l'accroissement des capacités de production du secteur privé. Le taux d'investissement ressort à 14,6% en 2013 après 12,1% en 2012. Les taux d'investissement public et privé se situent respectivement à 7,5% et 7,1% en 2013 contre 5,4% et 6,7% en 2012.

Les exportations ont progressé de 5,7% en 2013 contre -1,6% en 2012 sous l'impulsion des produits pétroliers et agro-industriels. Les importations ont augmenté de 5,8% en 2013 contre 34,8% en 2012 soutenues par les biens intermédiaires et d'équipements, en raison du dynamisme de l'activité économique nationale.

L'inflation s'est établie à 2,6%, en dessous de la norme communautaire de maximum 3%, du fait de l'augmentation des prix du gaz butane et du droit d'inscription dans l'enseignement supérieur.

Tableau 1: Répartition du PIB par secteur d'activités en 2013

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
Croissance du PIB (%)	6,9	8,8	9,6	3,1	17,6	9,2
Poids dans le PIB (%)	19,5	20,3	37,5	10,5	12,1	100
Contribution à la croissance du PIB	1,3	1,8	3,6	0,3	2,1	9,2

Source : MPMEF/DGE/DCPE

Les finances publiques en 2013 ont évolué dans un environnement caractérisé par la mise en œuvre de réformes sectorielles engagées par le Gouvernement notamment l'application de la nouvelle structure des prix des produits pétroliers, les allègements liés au code des investissements, l'amélioration significative de l'environnement des affaires et le renforcement du partenariat public-privé. Par ailleurs, l'évolution favorable de la conjoncture économique nationale combinée avec la mobilisation des ressources extérieures a permis d'accroître les ressources de l'Etat en vue de faire face aux projets d'investissement.

Les recettes totales et dons s'élèvent à 3 039,5 milliards et les dépenses totales et prêts nets à 3 385,6 milliards, soit un solde global y compris dons de -346,2 milliards (-2,2% du PIB contre -3,1% en 2012).

Les recettes fiscales se chiffrent à 2 408,6 milliards (15,6% du PIB), contre 2 213 milliards en 2012 (16,0% du PIB), soit une

hausse de 195,6 milliards (+8,8%). Cette performance s'explique par le bon niveau de recouvrement des recettes intérieures (+40,2 milliards) et celles de porte (+155,4 milliards).

Les recettes non fiscales ont été recouvrées à hauteur de 429,4 milliards contre 327,3 milliards en 2012, soit un accroissement de 102,1 milliards (+31,2%). Ce surplus est en rapport avec l'impact de la mise en œuvre des réformes de sécurité sociale (+71,4 milliards) et la bonne tenue des recettes non fiscales du Trésor (+24,6 milliards).

La mobilisation des contributions extérieures ressort à 201,5 milliards dont 96,2 milliards de dons-projets et 105,2 milliards de dons-programme qui comprennent 98,4 milliards au titre du C2D. Ce bon niveau des contributions extérieures s'explique principalement par les tirages effectués auprès de la Banque Mondiale et de la BAD.

S'agissant des dépenses, le Gouvernement a poursuivi sa politique de rationalisation des dépenses et de maîtrise de la masse salariale, tout en tenant compte des besoins en personnel au niveau des secteurs sociaux et de sécurité. Ainsi, par rapport à 2012, les dépenses totales et prêts nets enregistrent une hausse de 10,9% imputable notamment aux dépenses d'investissement (934,2 milliards, soit 6,0% du PIB contre 615,8 milliards en 2012). Ils comprennent 1 038,9 milliards de masse salariale (30,7% des dépenses totales), 325 milliards de subventions et transferts (9,6%) et 934,2 milliards de dépenses d'investissement (27,8%).

Concernant le financement, l'Etat a eu recours au marché financier et monétaire de l'UEMOA à hauteur 863,2 milliards et a bénéficié d'appuis budgétaires des partenaires financiers pour

133,6 milliards (FMI : 72,4 milliards ; UE : 36,7 milliards ; Banque Mondiale : 24,5 milliards).

Les échanges extérieurs de la Côte d'Ivoire se sont soldés en 2013 par un excédent de 2,6 milliards contre un déficit de 263,7 milliards en 2012, en liaison principalement avec l'amélioration du compte financier et du solde des transactions courantes.

Les transactions courantes ont été déficitaires en 2013 avec un solde de -43,3 milliards contre -163,7 milliards en 2012. Ce déficit est dû aux soldes défavorables des échanges de services, de revenus primaires et secondaires en liaison notamment avec les paiements de services (frets et assurance) dus aux importations de biens nécessaires aux investissements. Toutefois, le solde de la balance des biens est ressorti excédentaire à 1 793,3 milliards en 2013 contre 1 565,6 milliards en 2012.

S'agissant de **la situation de la monnaie**, en 2013, la politique monétaire a consisté en des abaissements des taux directeurs et à l'injection de liquidité par appel d'offres sur le marché monétaire pour soutenir les capacités de financement de l'économie par les banques primaires.

Ces mesures d'assouplissement ont concouru à la consolidation des avoirs extérieurs de 2,6 milliards, qui passent de 1°555,9 milliards en 2012 à 1°558,5 milliards en 2013. Cet accroissement s'explique par un important afflux d'investissements directs étrangers.

Le crédit à l'économie a également progressé, pour se situer à 2°830,7 milliards contre 2 308,3 milliards en 2012, en liaison avec le retour de la confiance chez les investisseurs et l'intensification de l'activité économique.

La position nette du Gouvernement s'est par contre dégradée en s'établissant à 1°306,6 milliards en 2013 contre 1°133,2 milliards en 2012. Cette détérioration de 15,3% est due à l'accroissement des concours bancaires (+140,4 milliards) plus important que la progression des dépôts de l'Etat (+18,3 milliards) auprès du système bancaire.

La masse monétaire a enregistré une hausse de 11,6% en passant de 4°911,4 milliards en 2012 à 5°481,0 milliards en 2013.

Au niveau des réformes structurelles, après une décennie de crise, la Côte d'Ivoire s'est engagée à redresser son économie à travers l'adoption d'un Plan National de Développement (PND 2012-2015). La mise en œuvre de ce plan a nécessité la conduite de réformes vigoureuses sur les finances publiques, la gouvernance, le secteur financier, les filières agricoles, le secteur énergie, et l'environnement des affaires. Les changements réalisés ont permis au pays de renouer avec une croissance forte en 2012 et 2013 (respectivement 10,7% et 9,2%) qui pourraient conduire, grâce aux efforts soutenus du Gouvernement, à l'avènement de l'émergence économique.

Concernant les finances publiques, l'optimisation des recettes et la rationalisation des dépenses publiques ont été une priorité du Gouvernement.

Dans ce but le Gouvernement a adopté un guide de procédure des enquêtes douanières, visant à renforcer les contrôles au niveau des entreprises. Une stratégie de réforme de la TVA a également été élaborée en vue d'en renforcer la gestion, le contrôle et le recouvrement. Dans ce cadre, des actions ont été engagées notamment, la création d'une brigade de contrôle de la TVA, l'intensification du contrôle de la facture normalisée et la poursuite de la rationalisation des exonérations.

Au niveau agricole, le Gouvernement a conduit la réforme de la filière café cacao afin d'assurer un revenu garanti aux producteurs. S'agissant de l'agriculture vivrière, le Gouvernement a adopté un Programme National d'Investissement Agricole afin d'accroître la production et réaliser à moyen terme l'autosuffisance alimentaire, conduire la mise en œuvre du PNIA et mettre en place une base d'industries agroalimentaires pour accompagner le développement industriel.

Relativement à l'environnement des affaires, les actions menées en 2013 pour assainir l'environnement des affaires ont contribué à maintenir la Côte d'Ivoire dans le peloton de tête des pays réformateurs dans le « Doing Business » de 2014 de la Banque Mondiale. Le Gouvernement a travaillé prioritairement sur six indicateurs portant sur la création des entreprises, le transfert de propriété, le commerce transfrontalier, le paiement d'impôt, le permis de construire, et l'exécution des contrats.

Au plan national, ces efforts ont permis une hausse significative du volume des investissements directs étrangers (407 milliards FCFA, soit plus du triple du niveau de 2012) et du nombre d'entreprises créées (2775 en 2013 contre 396 en 2012). Le Gouvernement a également réalisé un audit des arriérés intérieurs à fin 2010 afin de disposer d'une meilleure appréciation de la dette soumise à règlement. Sur cette base, un plan d'apurement des arriérés intérieurs a été adopté en Conseil des Ministres dont la mise en œuvre a débuté avec le règlement de 56,5 milliards de FCFA de ces arriérés en 2013.

I.2- Estimations des performances économiques et financières en 2014

Au plan international, les perspectives de l'économie mondiale en 2014 sont caractérisées par une croissance de 3,4% contre 3,7% initialement, en raison principalement de la révision à la baisse de la croissance dans les pays émergents (4,5% contre 5,1% initialement). Par ailleurs, les projections de croissance dans les pays avancés s'affichent 2,0% contre 2,2% antérieurement.

S'agissant de la zone UEMOA, l'activité économique serait plus vigoureuse en 2014, en lien avec la poursuite des investissements dans la plupart des pays. Cette croissance devrait s'accompagner d'une augmentation de l'inflation (+1,9% contre +1,5% en 2013).

Au niveau national, la dynamique de croissance entamée en 2012 (10,7%) et confirmée en 2013 (9,2%) devrait se poursuivre au cours de l'année 2014 avec un taux de 9,0% dans un contexte de renforcement de la sécurité et de la réconciliation nationale. L'action du Gouvernement se déroule dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développement dont les objectifs sont déclinés en projets à travers le Programme d'Investissement Public (PIP) 2013-2015.

S'agissant de l'offre, la croissance attendue en 2014, reposerait essentiellement sur la vigueur des secteurs secondaire (+6,1%) et tertiaire (+12,4%).

Le secteur primaire enregistrerait un taux de croissance de 4,0% en 2014 contre 6,9% en 2013, grâce aux évolutions favorables de toutes ses composantes. Il bénéficierait de l'accroissement de l'agriculture vivrière (+5,3%) en lien avec la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de Riz (SNDR). Quant à

l'agriculture d'exportation, elle connaîtrait un ralentissement avec une hausse de +2,2% contre +9,0% en 2013.

Le secteur secondaire devrait se consolider en profitant de l'amélioration de l'environnement des affaires, de la promotion de l'investissement privé et du renforcement du partenariat public-privé. Sa croissance atteindrait ainsi 6,1% après 8,8% en 2013. Cette progression proviendrait principalement de la hausse des BTP (20,0%), des autres industries manufacturières (12,8%) et des industries agro-alimentaires (11,5%).

L'évolution de la branche BTP serait due à la poursuite des projets d'investissements publics et privés, notamment les travaux de la voie express Abidjan-Bassam, le projet d'adduction d'eau potable à partir de Bonoua, les travaux de réhabilitation de la voirie à Abidjan et dans les grandes villes de l'intérieur, les logements sociaux et le barrage de Soubré. Quant à l'extraction minière, elle connaîtrait une baisse de 8,9% imputable au pétrole brut (-25,4%) et à l'or (-3,3%).

Le secteur tertiaire progresserait de 12,4%, grâce au dynamisme de l'ensemble de ses composantes en liaison avec la vigueur du secteur secondaire à travers les services rendus aux entreprises, la bonne santé des services financiers et assurances, ainsi que des services immobiliers.

Les droits et taxes nets de subventions contribueraient fortement à la croissance économique. En effet, ils progresseraient de 11,0%, grâce à une meilleure politique de recouvrement des recettes fiscales.

Concernant la demande, toutes ses composantes évolueraient positivement. La consommation finale serait en hausse de 8,2%,

stimulée par la création d'emplois et l'augmentation des revenus dans le secteur privé notamment ceux des producteurs de cacao suite à l'application par le Gouvernement de la réforme du prix garanti aux producteurs.

Les investissements croîtraient de 18,1%, soutenus par la réalisation d'infrastructures publiques et le renforcement des outils de production dans les secteurs manufacturier et de la construction. Le taux d'investissement global ressortirait ainsi à 16,0% du PIB contre 14,6% en 2013.

Au niveau du commerce extérieur, les exportations augmenteraient de 9,2% contre 5,7% en 2013, sous l'impulsion de la demande mondiale des produits primaires et manufacturiers (café, cacao, coton, noix de cajou, huile de palme, produits pétroliers,...). Les importations seraient en hausse de 9,1% contre 5,8% en 2013, tirées par les biens intermédiaires du fait du niveau élevé de l'activité économique.

Concernant l'inflation, elle serait de 0,5% contre 2,6% en 2013 en raison des mesures spécifiques prises par le Gouvernement et de l'impact de l'accroissement attendu de la production vivrière avec la mise en œuvre des actions contenues dans le PNIA.

Tableau 2: Répartition du PIB par secteur d'activités en 2014

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total

Croissance du PIB (%)	4,0	6,1	12,4	9,0	11,0	9,0
Poids dans le PIB (%)	19,1	20,3	37,7	9,9	13,1	100
Contribution à la croissance du PIB	0,8	1,2	4,7	0,9	1,4	9,0

Source : MPMEF/DGE/DCPE

Les finances publiques en 2014 sont caractérisées par la consolidation de l'activité économique et l'optimisation du recouvrement du potentiel fiscal. Par ailleurs, l'évolution favorable de la conjoncture économique nationale combinée à la mobilisation des concours extérieurs devraient permettre d'accroître les ressources publiques de l'Etat pour faire face aux dépenses d'investissements.

Ainsi, **les recettes totales et dons** seraient à 3 400,0 milliards (20,0% du PIB) contre 3 039,5 milliards en 2013 (19,7% du PIB), soit une hausse de 360,5 milliards (+11,9%).

Les recettes fiscales se chiffrent à 2 656,0 milliards contre 2 408,6 milliards en 2013 (+247,4 milliards ; +10,3%) avec une amélioration de certains impôts notamment l'impôt sur les traitements et salaires (+24,7 milliards), la TVA (+42,4 milliards), les droits d'enregistrement café-cacao (+12,1 milliards), les taxes sur les télécommunications et les communications téléphoniques (+46,8 milliards), les taxes à l'export (+68,3 milliards) et les taxes sur les marchandises générales (+49,6 milliards).

Les recettes non fiscales s'établiraient à 418,6 milliards contre 429,4 milliards en 2013, soit une baisse de 10,8 milliards imputable essentiellement aux recettes non fiscales du Trésor.

Quant aux dons, ils ressortiraient à 325,4 milliards contre 201,5 milliards en 2013, soit un accroissement de 123,9 milliards en lien avec la bonne mobilisation des ressources extérieures destinées aux projets.

Les dépenses totales et prêts nets seraient estimés à 3 778,9 milliards contre 3 385,6 milliards en 2013, soit une hausse de 11,6%. Ils comprendraient notamment 1 175,7 milliards de dépenses de personnel qui tiennent compte de l'impact financier de la revalorisation salariale des fonctionnaires et du recrutement des ex-combattants dans la fonction publique ; 312,5 milliards de subventions et transferts dont 56,6 milliards de subvention au secteur électricité et 1 095,4 milliards de dépenses d'investissement dont près de 60% financés sur ressources propres, contre 934,2 milliards en 2013.

Le solde budgétaire global ressortirait déficitaire à 378,9 milliards (-2,2% du PIB) contre une réalisation de -346,2 milliards en 2013 (-2,2% du PIB). Ce déficit serait couvert par le recours aux marchés monétaire et financier de l'UEMOA à hauteur de 778,0 milliards et au marché international à travers l'émission d'un Eurobond de 357,0 milliards. Par ailleurs, l'Etat bénéficierait d'appuis budgétaires estimés à 117,5 milliards.

Pour ce qui est de la balance des paiements, à fin 2014, le solde global serait excédentaire de 406,6 milliards en liaison avec la bonne tenue des opérations en capital (168,8 milliards contre 96,2 milliards en 2013).

Les transactions courantes enregistreraient un excédent de 41,8 milliards grâce au solde positif de balances de biens (1 908,3 milliards).

Les transactions en capital se solderaient par un excédent de 168,8 milliards avec l'afflux des prêts projets.

Le compte financier aurait un solde de -196,0 milliard indiquant un accroissement net des passifs de l'Etat vis-à-vis du reste du monde en rapport avec l'augmentation conjuguée des tirages et des investissements étrangers.

L'évolution des agrégats monétaires par rapport à leurs niveaux de 2013 se caractériserait par une accumulation des avoirs extérieurs nets de 406,6 milliards (1 965,1 milliards contre 1 558,5 milliards) ainsi qu'une progression de 5,5% des crédits intérieurs due à l'augmentation des crédits à l'économie (8,4%) et à une contraction des engagements nets de l'Etat (-0,7%). Le désendettement net de l'Etat vis-à-vis du système bancaire correspondrait essentiellement aux remboursements des concours de la BCEAO adossés aux allocations de DTS.

En conséquence de l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire augmenterait de 10,9% pour se situer à 6 078,9 milliards.

S'agissant des réformes structurelles, afin de maintenir un rythme de croissance soutenu de l'activité économique, le Gouvernement a poursuivi sa politique ambitieuse de réformes sur le renforcement de la transparence dans la gestion des Finances Publiques, notamment la gestion de la dette, les procédures d'exécution et de clôture budgétaire, les procédures de passation

de marché, l'assainissement, la redynamisation du secteur financier et l'amélioration du climat des affaires.

Au niveau des finances publiques, le Gouvernement a renforcé le dispositif de collecte de la TVA par l'adoption d'une stratégie de réforme pour élargir l'assiette, renforcer les contrôles et rationaliser les exonérations. Cette initiative devrait permettre d'optimiser le potentiel de recouvrement et les droits de porte.

Au titre de l'endettement, la Côte d'Ivoire compte maintenir la viabilité de sa dette, après les allègements liés à l'atteinte du point d'achèvement de l'IPPTE. Pour ce faire, une Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT 2013-2017) est en cours de mise en œuvre. Elle est accompagnée d'une Analyse de Viabilité de la Dette afin d'adapter les besoins actuels aux objectifs de croissance à moyen et long termes.

Les efforts déployés visent également à améliorer le profil de la dette vers un niveau d'endettement intérieur moindre et extérieur orienté vers les guichets concessionnels.

S'agissant du secteur des hydrocarbures, le Gouvernement s'est engagé à favoriser une adéquation entre l'offre et la demande d'énergie. Pour ce faire, il a réalisé d'importants investissements dans le développement des champs pétroliers et la réalisation d'infrastructures de transport des produits pétroliers. Ainsi, un important programme d'un montant de 2,408 milliards de dollars US est en cours pour assurer une production importante de pétrole brut et de gaz à l'orée 2015. De même, il a procédé à la construction d'un pipeline Abidjan-Bouaké, dont le premier tronçon Abidjan-Yamoussoukro est achevé et en service, pour assurer un transport à moindre coût au plan national et sous régional des produits pétroliers.

Concernant l'environnement des affaires, les actions menées en 2013 pour assainir l'environnement des affaires ont contribué à maintenir la Côte d'Ivoire dans le peloton de tête des pays réformateurs dans le « Doing Business » de 2014 de la Banque Mondiale. Au plan national ces efforts ont permis une hausse significative du volume des investissements directs étrangers (407 milliards FCFA, soit plus du triple du niveau de 2012) et du nombre d'entreprises créées (2775 en 2013 contre 396 en 2012).

Le Gouvernement poursuivra la simplification ou la réduction des procédures, des délais et des coûts sur les démarches de création d'entreprises (juridiques, import-export, et énergie). Ces actions seront également renforcées par (i) l'élargissement des canaux d'élaboration et de diffusion des actes de création d'entreprises, (ii) la réduction des couts fiscaux et la levée de l'exigence de capital minimal pour les PME (Capital social n'excède pas dix millions de FCFA), (iii) l'élargissement des compétences du Président du Tribunal du Commerce et l'institution d'un cadre juridique de la médiation commerciale et (iv) le renforcement du dispositif de redressement des entreprises en difficulté. Le renforcement du respect des délais de recours et de forclusion prescrit par les textes.

Pour ce qui est de l'emploi, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre des projets sociaux, en faveur de l'emploi, et des populations les plus vulnérables. L'accompagnement à l'emploi des jeunes diplômés est conduit par l'Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi (AGEPE) avec un accent particulier sur l'auto emploi à travers la formation aux techniques de montage de projets. Le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), avec un budget d'un milliard de FCFA, a permis de financer plusieurs projets sous forme de microcrédits à taux réduit

(1% par mois) et constitue ainsi un outil de promotion du genre avec les femmes comme un vecteur d'accroissement des revenus des plus démunis.

S'agissant du secteur des hydrocarbures, le Gouvernement s'est engagé à favoriser une adéquation entre l'offre et la demande d'énergie. Pour ce faire, il a réalisé d'importants investissements dans le développement des champs pétroliers et la réalisation d'infrastructures de transport des produits pétroliers. Ainsi, un important programme d'un montant de 2,408 milliards de dollars US est en cours pour assurer une production importante de pétrole brut et de gaz à l'orée 2015. De même, il a procédé à la construction d'un pipeline Abidjan-Bouaké, dont le premier tronçon Abidjan-Yamoussoukro est achevé et en service, pour assurer un transport à moindre coût au plan national et sous régional des produits pétroliers.

Concernant l'environnement des affaires, les actions menées en 2013 pour assainir l'environnement des affaires ont contribué à maintenir la Côte d'Ivoire dans le peloton de tête des pays réformateurs dans le « Doing Business » de 2014 de la Banque Mondiale. Au plan national ces efforts ont permis une hausse significative du volume des investissements directs étrangers (407 milliards FCFA, soit plus du triple du niveau de 2012) et du nombre d'entreprises créées (2775 en 2013 contre 396 en 2012). Le Gouvernement poursuivra la simplification ou la réduction des procédures, des délais et des coûts sur les démarches de création d'entreprises (juridiques, import-export, et énergie). Ces actions seront également renforcées par (i) l'élargissement des canaux d'élaboration et de diffusion des actes de création d'entreprises, (ii) la réduction des couts fiscaux et la levée de l'exigence de capital minimal pour les PME (Capital social n'excède pas dix millions de FCFA), (iii) l'élargissement des compétences du

Président du Tribunal du Commerce et l'institution d'un cadre juridique de la médiation commerciale et (iv) le renforcement du dispositif de redressement des entreprises en difficulté. le renforcement du respect des délais de recours et de forclusion prescrit par les textes.

Pour ce qui est de l'emploi, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre des projets sociaux, en faveur de l'emploi, et des populations les plus vulnérables. L'accompagnement à l'emploi des jeunes diplômés est conduit par l'Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi (AGEPE) avec un accent particulier sur l'auto emploi à travers la formation aux techniques de montage de projets. Le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), avec un budget d'un milliard de FCFA, a permis de financer plusieurs projets sous forme de microcrédits à taux réduit (1% par mois) et constitue ainsi un outil de promotion du genre avec les femmes comme un vecteur d'accroissement des revenus des plus démunis.

II. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR L'ANNEE 2015

Au plan international, la croissance de l'économie mondiale en 2015 devrait connaître une amélioration (+4% contre +3,4% en 2014) malgré les turbulences dans les économies émergentes.

Au niveau national, la volonté du Gouvernement d'asseoir les fondements d'une économie émergente et les réformes entamées

devraient conduire à un maintien du niveau de croissance de 10,0%. Cette croissance volontariste et soutenue depuis 2012 devrait s'appuyer sur le plein effet des efforts d'amélioration du climat des affaires et un rythme accéléré d'exécution des investissements.

L'offre globale serait surtout marquée par une progression du secteur secondaire (14,5% contre 6,1% en 2014) et du secteur tertiaire (12,9% contre 12,4% en 2014). Quant au secteur primaire, il ralentirait pour s'afficher à 3,4% contre 4,0% en 2014.

La croissance du secteur primaire devrait être tirée principalement par l'agriculture vivrière (5,0% contre 5,3% en 2014). La mise en œuvre du PNIA qui prévoit l'affectation de 10% du budget de l'Etat au secteur agricole, devrait impacter positivement la croissance dudit secteur en 2015.

Le secteur secondaire évoluerait de 14,5% en relation notamment avec la bonne progression de l'énergie (24,4%), des BTP (22,0%), de l'extraction minière (9,8%), des autres industries manufacturières (11,2%) et des industries agro-alimentaires (14,0%). La reprise de la branche extraction minière serait due à celle de la production de pétrole brut (7 518 200 barils contre 6 811 600 barils en 2014). Quant au BTP, à l'agroalimentaire et aux autres industries, leurs performances seraient le fait de la poursuite des projets d'investissements publics et privés, de la conquête de nouveaux marchés et du dynamisme de la demande domestique.

Le secteur tertiaire devrait bénéficier de l'évolution favorable des secteurs primaire et secondaire. Sa progression de 12,9% s'expliquerait par l'évolution positive de toutes ses composantes.

Les droits et taxes connaîtraient un ralentissement de rythme par rapport à 2014 (7,8% contre 11,0% en 2014). Toutefois, ce résultat positif proviendrait du dynamisme de l'activité économique ainsi que de l'amélioration des recouvrements issus des réformes administratives des régies financières.

Au niveau de la demande, la croissance en 2015 serait confortée par les investissements (15,8%) et la consommation finale (7,7%). Les investissements seraient toujours soutenus par les chantiers publics et le renforcement des outils de production dans le secteur industriel. Le taux d'investissement global ressortirait à 17,0% du PIB contre 16,0% en 2014 avec un taux d'investissement public qui se maintiendrait à 7,7% comme en 2014. Quant à la consommation finale, elle bénéficierait de la hausse des revenus et de la création d'emplois aussi bien dans le secteur public que privé, et serait renforcée par le retour de la BAD à son siège d'Abidjan. S'agissant des importations (9,1%), elles maintiendraient leur dynamisme au regard des besoins en biens d'équipements et intermédiaires pour soutenir les importants investissements et la production de biens finaux.

L'inflation se situerait à 2,3% grâce à la politique de lutte contre la cherté de la vie qui se traduirait notamment par l'accroissement de l'offre de produits alimentaires, la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de desserte agricoles.

Tableau 3 : Répartition du PIB par secteurs d'activités en 2015

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
Croissance du PIB (%)	3,4	14,5	12,9	4,7	7,8	10,0

Poids dans le PIB (%)	18,2	19,7	38,8	9,9	13,3	100,0
Contribution à la croissance du PIB	0,6	2,9	5,0	0,5	1,0	10,0

Source : MPMEF/DGE/DCPE

En 2015, la situation des finances publiques continuerait d'évoluer dans un contexte socio-politique favorable qui serait caractérisé par un dynamisme de l'activité économique avec un taux de croissance attendu à 10% basé sur des investissements orientés vers les moteurs de croissance. A cela s'ajoutent des réaménagements dans l'annexe fiscale et la poursuite des réformes structurelles au niveau des régies financières.

Les recettes totales et dons se situeraient à 3 851,0 milliards contre 3 400,0 milliards en 2014, soit une hausse de 450,9 milliards (+13,3%).

Les recettes fiscales s'établiraient à 2 942,4 milliards contre 2 656,0 milliards un an plus tôt (+286,4 milliards ; 10,8%). Cette évolution serait liée à une amélioration de l'impôt BIC hors pétrole (+21,2%), l'impôt sur les traitements et salaires (+14,7%), l'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers (+16,4%), les droits d'enregistrement café-cacao (+52,1%) et des taxes sur les marchandises générales (+12,8%).

Les dépenses totales et prêts nets seraient attendus à 4 518,2 milliards contre 3 778,9 milliards en 2014, soit une hausse de 19,6%. Ils se composent notamment des charges salariales qui enregistreraient une augmentation de 14,6%, résultant principalement de la prise en compte de la totalité de l'impact financier du déblocage des avancements indiciaires de l'ensemble

des fonctionnaires non pris en compte en 2014, du recrutement dans les secteurs de l'éducation et de la santé, des reports de traitements de 2014 sur 2015 ainsi que des avancements et promotions. Les investissements seraient prévus à 1 473,6 milliards dont 53,5% financés sur ressources propres, contre 1 095,4 milliards en 2014. Ils portent principalement sur les projets au titre du C2D (149,1 milliards), le Programme Présidentiel d'Urgence (125,4 milliards) et la construction du barrage hydro-électrique de Soubré (19,8 milliards).

Au niveau des comptes extérieurs, le compte courant ressortirait excédentaire de 87,8 milliards, en hausse par rapport au niveau de 2014 (41,8 milliards), grâce à une amélioration de la balance des biens.

Le compte de capital enregistrerait un solde de 228,6 milliards plus que celui de 2014, en raison d'importantes entrées de ressources au titre des dons projets. Le compte financier serait caractérisé par une acquisition nette d'actifs financiers en lien avec les excédents des postes des investissements de portefeuille et autres investissements.

Au total, le solde global de la balance des paiements ressortirait positif de 96,5 milliards de FCFA après 406,6 milliards de FCFA en 2014.

L'évolution des agrégats monétaire, pour l'année 2015, serait marquée par une hausse des avoirs extérieurs nets de 96,5 milliards, un recul du crédit intérieur de 2% et une augmentation de la masse monétaire de 0,1%. La progression des **avoirs extérieurs nets** s'expliquerait par une augmentation de l'excédent commercial et des investissements de portefeuille. L'accroissement du **crédit intérieur** serait tiré par la hausse des

crédits à l'économie (+8,6%) et la réduction de l'endettement net de l'Etat.

En contrepartie de ces évolutions, la **masse monétaire** stagnerait avec un taux de 0,1%.

Concernant les réformes structurelles en 2015, le Gouvernement accompagnera la finalisation des projets initiés dans le cadre du PND (2012-2015) avec d'importantes réformes au niveau de la santé pour un système sanitaire performant et à la portée des plus démunis, l'agriculture pour accroître la production et le revenu des producteurs, l'énergie pour accroître l'offre d'énergie, le climat des affaires pour accélérer les investissements et les finances publiques pour poursuivre l'amélioration de la gouvernance, renforcer le potentiel de recettes et simplifier davantage la procédures de dépenses.

Au niveau des finances publiques, le Gouvernement s'assurera de l'application effective des mesures prises en 2014 et antérieur dans le cadre du programme et prendra toute mesure rectificative nécessaire à l'atteinte des objectifs poursuivis. En outre, le Gouvernement continuera d'étudier les possibilités d'élargissement de l'assiette fiscale et de lutte contre la fraude sur les déclarations des assujettis.

S'agissant des réformes du secteur financier, le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre de la Stratégie de Développement du Secteur Financier (SDSF), du plan de restructuration des banques publiques et du plan d'actions pour l'assainissement du secteur de la microfinance. Le Gouvernement veillera également à la réduction des coûts des opérations financières notamment avec la

gratuité de certains services bancaires (Ouverture de compte, Paiement par carte bancaire...).

En matière d'endettement, le Gouvernement continuera à privilégier les sources concessionnelles de financement. Cependant, pour la réalisation de certains investissements, une enveloppe de financement non concessionnel sera nécessaire. Toutefois, le Gouvernement entend s'assurer que tous les emprunts publics, y compris ceux non concessionnels soient contractés dans le cadre de la politique nationale d'endettement afin de préserver la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques.

En matière d'intégration sous régionale, en vue de tirer le meilleur profit de son appartenance à l'UEMOA et à la CEDEAO, le Gouvernement accordera une priorité aux réformes initiées par ces institutions. A ce titre, il compte poursuivre ses efforts de mise en œuvre des diligences liées à la transition fiscale qui vise à orienter progressivement l'imposition vers la fiscalité intérieure au détriment de celle de porte. Cette disposition permettra notamment d'anticiper sur l'impact de la signature des Accords de Partenariats Economiques (APE) régionaux, dont le processus de négociation en cours implique fortement le Gouvernement. En outre, un accent sera mis sur l'effectivité du Tarif Extérieur Commun (TEC) au niveau de la CEDEAO.

Tableau 4 : Mobilisation de concours extérieurs de 2010 à 2015

En milliards F CFA	2010	2011	2012	2013	2014 est.	2015 prév.
1. Multilatéraux	93,0	274,2	111,5	103,7	115,3	112,0
Banque mondiale	65,6	82,5	10,0	31,3	44,0	40,0
Appui budgétaires	46,3	71,5	0,0	24,5	35,0	40,0

Dons programme	19,3	11,0	10,0	6,8	9,0	0,0
FMI	27,4	121,7	101,5	72,4	60,2	72,0
BAD	0,0	70,0	0,0	0,0	11,1	0,0
Appui budgétaires	0,0	70,0	0,0	0,0	11,1	0,0
Dons programme	0,0	0,0				
2. Bilatéraux	0,0	229,6	19,7	98,4	147,6	147,6
AFD (y/c CDD)	0,0	229,6	19,7	98,4	147,6	147,6
3. Autres	86,5	54,2	136,5	352,8	439,6	702,4
UEMOA	0,0	2,0	2,2	0,0	0,0	0,0
Dons programme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dons projets	41,0	21,9	51,5	96,2	168,8	228,6
Prêts projets	45,5	30,3	54,0	219,9	259,6	461,8
Union Européenne	0,0	0,0	28,8	36,7	11,2	12,0
TOTAL	179,5	558,0	267,7	554,9	702,5	962,0

Source : MPMEF/DGE/DCPE ; DGTCP

CONCLUSION

L'année 2013, avec un taux de croissance du PIB de 9,2%, a consacré la reprise de l'économie ivoirienne, après le rebond de 2012. Cette performance s'est appuyée sur la mise en œuvre du PND dans un environnement apaisé et la bonne exécution des réformes structurelles notamment la promotion de la bonne gouvernance et l'amélioration du climat des affaires pour accroître les investissements.

En outre, le Gouvernement a œuvré à l'amélioration des conditions de vie de la population à travers la répartition des revenus en direction notamment des couches paysannes, dans le cadre de la mise en œuvre des prix garantis dans les filières café-cacao ainsi que coton et anacarde. De même, le dynamisme de l'activité économique a permis d'accroître le potentiel fiscal en

vue de faire face aux engagements de l'Etat notamment dans les domaines de la sécurité, de l'éducation et de la santé.

En 2014, la croissance devrait se poursuivre avec un taux de croissance de 9,0% en lien avec l'accélération des projets structurants contenus dans le PND 2012-2015 et consoliderait le socle économique.

S'appuyant sur un certain nombre de réformes structurelles, de mesures de politique économique et fort de la dynamique des investissements publics et privés, le taux de croissance économique ressortirait en 2015 à 10,0% avec un taux d'investissement de 17,0%. La consolidation de la croissance s'appuierait au niveau de l'offre sur les activités manufacturières et les services et, du côté de la demande, principalement sur les investissements et la consommation finale.

INTRODUCTION GENERALE

Le Rapport Economique et Financier a pour objet d'informer l'Assemblée Nationale de l'évolution récente de l'activité économique et financière et du cadre macroéconomique qui sous-tend le projet de budget.

Le Rapport Economique et Financier de l'année 2015 qui se décompose en trois parties, donne un éclairage sur la situation économique et financière en 2013 et 2014 et les perspectives pour l'année 2015.

La première partie retrace l'évolution économique et financière de l'année 2013 marquée par la consolidation du dynamisme de l'économie amorcée en 2012. Le taux de croissance est ressorti à 9,2% après 10,7% en 2012. Cette performance économique a été rendue possible dans un contexte de mise en œuvre du PND 2012-2015 et l'application d'importantes réformes notamment dans la filière café cacao, le secteur minier, l'administration publique et l'environnement des affaires.

La deuxième partie du rapport porte sur le bilan économique et financier de l'année 2014, caractérisé par l'accélération des travaux du PND 2012-2015. Dans ce cadre, le Gouvernement poursuit la réalisation des grands projets d'investissements déclinés dans le Programme d'Investissement Public (PIP) 2013-2015. Ainsi, le taux de croissance s'afficherait à 9%, tiré notamment par la vigueur des secteurs secondaire (+6,1%) et tertiaire (+12,4%).

Enfin, la troisième partie du rapport présente les perspectives économiques et financières pour l'année 2015. La croissance de l'économie ressortirait à 10% en rapport avec le rythme d'exécution accéléré des investissements publics et privés. En effet, la volonté du Gouvernement d'asseoir les fondements d'une économie émergente et les réformes mises en œuvre devraient conduire au maintien du niveau de croissance réalisé depuis l'année 2012.

PREMIERE PARTIE : EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

L'économie mondiale en 2013 est caractérisée par une croissance de 3,3%, proche de celle de 2012 (3,4%), soutenue par les pays émergents et en développement (4,7%) qui demeurent le moteur de la croissance mondiale. L'évolution de l'activité économique dans ces pays a été essentiellement portée par la Chine (+7,7%), les pays de l'ASEAN¹ (+5,0%) et dans une moindre mesure l'Inde (+4,4%). Leur performance a été soutenue par l'amélioration de la demande des pays avancés malgré la baisse des cours des matières premières.

Concernant les pays avancés, la croissance (+1,4%) a été impactée par la morosité de la zone euro (-0,4%). Cette croissance a été soutenue principalement par les Etats-Unis (+2,2%), le Japon (+1,7%), le Royaume-Uni (+1,7%) et le Canada (+1,7%). Quant aux pays de l'Afrique subsaharienne, l'activité en 2013 (+5,1%) a bénéficié de la solidité de la demande intérieure et de la reprise de la demande des pays avancés.

Dans la zone UEMOA, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 5,7% en 2013 contre 6,6% en 2012, sous l'effet de l'accroissement des investissements, notamment en Côte d'Ivoire et de bonnes conditions climatiques dans plusieurs États membres. Ce ralentissement est dû principalement à la décélération de la croissance au Niger (11,1% en 2012 contre 4,1% en 2013) et au Mali (6,5% en 2012 contre 1,1% en 2013).

Au plan national, les mesures engagées par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du PND 2012-2015 ont

contribué à la consolidation de la croissance économique et ont permis d'obtenir des taux de croissance du PIB de 10,7% en 2012 et 9,2% en 2013. Ces performances économiques sont les résultats des actions vigoureuses entreprises notamment dans les finances publiques, la gouvernance, le secteur financier, le secteur énergie, les filières agricoles et l'environnement des affaires.

Le secteur primaire est passé de -2,7% en 2012 à 6,9% en 2013. Cette croissance est imputable à l'agriculture vivrière et l'élevage (5,5%) et à l'agriculture d'exportation (9,0%), en liaison avec les investissements dans le domaine agricole notamment la relance rizicole et le programme quantité-qualité-croissance (2QC) de la filière café-cacao.

S'agissant **du secteur secondaire**², le rythme de progression s'est établi à 8,8% en 2013 contre -1,4% en 2012. Cette hausse a été tirée essentiellement par la bonne performance des BTP (27,9%), de l'énergie (19,5%), de l'extraction minière (6,9%) et des activités de raffinage (3,8%).

La branche des BTP est impulsée par la réhabilitation des infrastructures routières (voiries et pistes rurales, autoroute Abidjan-Singrobo-Yamoussoukro), la construction des logements sociaux et la poursuite des projets publics (Pont Henri Konan BEDIE, Pont de Jacquville, échangeur de la Riviera 2...). Le secteur de l'énergie a bénéficié d'un accroissement des capacités de production. Quant aux produits pétroliers, ils ont profité du regain de la consommation locale.

¹ Association of Southeast Asian Nations (en français : Association des Nations de l'Asie du Sud-Est)

² L'extraction minière, initialement dans le secteur primaire, est intégrée comme branche du secondaire conformément au SCN 2008.

Le secteur tertiaire a connu un taux de croissance de 9,6% en 2013 contre 9,6% en 2012. Cette évolution positive du secteur est attribuable à l'ensemble de ses composantes à savoir le commerce (9,7%), les transports (6,9%), les télécommunications (7,8%) et les autres services (11,0%). La bonne tenue du secteur est consécutive à la mise en œuvre des mesures du Gouvernement destinées à l'amélioration de la sécurité et de la fluidité routière (réduction des barrages routiers, lutte contre le racket, redéploiement des forces de sécurité sur l'ensemble du territoire, réhabilitation des routes et des pistes).

Les droits et taxes nets des subventions se sont accrus de 17,6% en 2013 en raison notamment du regain de l'activité économique, de l'élargissement de l'assiette fiscale, de la création de nouvelles taxes et de la réduction de la fraude.

Concernant la demande, la croissance a bénéficié de la bonne tenue de l'ensemble de ses composantes.

La consommation finale a connu une hausse de 5,7% en 2013, liée à l'apaisement du climat socio-politique, à l'augmentation des revenus dans le secteur privé, à la création d'emplois et à l'amélioration des prix aux producteurs des principaux produits d'exportation (café, cacao, coton, etc.).

Les investissements sont passés à 31,8% en 2013 contre 47,0% en 2012, soutenus par les chantiers de l'Etat et l'accroissement des capacités de production du secteur privé pour répondre à la hausse de la demande intérieure. Le taux d'investissement s'est établi à 14,6% en 2013 après 12,1% en 2012. Les taux d'investissement public et privé ont respectivement été de 7,5% et 7,1% en 2013.

Les exportations se sont accrues de 5,7% en 2013 contre -1,6% en 2012, sous l'impulsion des produits pétroliers et agro-industriels.

Les importations ont augmenté de 5,8% en 2013 contre 34,8% en 2012, soutenues par les importations de biens intermédiaires et de biens d'équipements, en raison du dynamisme de l'activité économique.

Les finances publiques en 2013 ont été caractérisées par une hausse des recettes, la maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'accroissement du taux d'investissement public.

Les recettes totales et dons sont ressortis à 3 039,5 milliards, comprenant 2 838,0 milliards de recettes intérieures et 201,5 milliards de dons.

Les recettes fiscales se chiffrent à 2 408,6 milliards, soit une hausse 195,6 milliards (+8,8%) par rapport à 2012. Cette évolution s'explique principalement par les recouvrements satisfaisants d'impôts tels que le BIC hors pétrole (+42,2 milliards), les impôts sur revenus et salaires (+54,6 milliards), la TVA (+32 milliards), les taxes sur les produits pétroliers (+34,5 milliards) et les taxes à l'exportation (+69,2 milliards).

Par Régie Financière, les réalisations se présentent comme suit :

- ✓ DGI : 1 295,8 milliards (+39,5 milliards);
- ✓ DGD : 1 105,7 milliards (+155,4 milliards) ;
- ✓ Trésor : 7,1 milliards (+0,7 milliard).

Les recettes non fiscales se sont situées à 429,4 milliards contre 327,3 milliards un an plutôt, soit une hausse de 102,1 milliards qui s'explique en partie par le bon niveau de recouvrement des recettes de services (+15,6 milliards) et des arriérés de dividendes PETROCI (+12,9 milliards). En outre, la mise en œuvre de la réforme de sécurité sociale a permis une augmentation des

cotisations qui ont atteint 307,3 milliards en 2013 contre 235,9 milliards en 2012, soit un surplus de 71,4 milliards.

Les dons ont été mobilisés à hauteur de 201,5 milliards contre 81,2 milliards en 2012, soit une augmentation de 120,3 milliards liée à l'évolution des dons programme (+75,5 milliards) en rapport avec la mobilisation de 98,4 milliards au titre du C2D. Par ailleurs, les dons projets, mobilisés à hauteur de 96,2 milliards concernent notamment le projet d'Urgence et de Réhabilitation du secteur Électricité et le Projet Renaissance des Infrastructures de Côte d'Ivoire financés par la Banque Mondiale.

Les dépenses totales et prêts nets en 2013 ont été exécutées à hauteur de 3 385,6 milliards, en hausse de 331,7 milliards (+10,9%) par rapport à 2012. Dans le détail, la hausse des dépenses s'explique principalement par :

- les dépenses de personnel qui ont atteint 1 038,9 milliards, en augmentation de 104,2 milliards par rapport à 2012 en rapport avec les recrutements nouveaux et la gestion des reports de traitements salariaux de 2012 sur 2013 ;
- les dépenses d'investissements qui s'établissent à 942,1 milliards contre 615,8 milliards en 2012, sont en augmentation de 326,3 milliards (+53%) due à un basculement de certains projets de 2012 sur 2013 d'une part, et à une amélioration de la procédure d'exécution des projets d'autre part. Les projets d'investissement financés sur ressources extérieures ont été exécutés à hauteur de 316,2 milliards contre 105,5 milliards répartis comme suit :
 - 219,9 milliards au titre des prêts projets exécutés affectés principalement à la Construction du barrage Hydro-électrique de Soubré (116,9 milliards) ;
 - et 96,2 milliards pour les dons projets.

Les dépenses de sortie de crise ont atteint 75,4 milliards dont 68,5 milliards financés par les ressources intérieures et 6,8 milliards par la Banque Mondiale au titre du Programme d'Assistance post-Crise. Les dépenses financées sur les ressources intérieures concernent les activités du Conseil National de Sécurité (33,6 milliards), de l'Autorité de Désarmement, Démobilisation et de Réintégration (28,6 milliards) et la rémunération de l'opérateur SAGEM (6,0 milliards).

Au total, pour l'année 2013, le déficit budgétaire s'est établi à 346,2 milliards soit -2,3% du PIB. La couverture de ce déficit a été assurée par les ressources mobilisées sur les marchés monétaire et financier sous régionaux (863,2 milliards) et les concours extérieurs (133,6 milliards). Dans le cadre du suivi du programme économique et financier, l'ensemble des critères de performance a été respecté à l'exception du repère sur le plafond pour le remboursement base caisse du stock des "restes à payer" de l'Etat (hors titrisation) et des arriérés intérieurs. Il est enregistré un dépassement net de 39,7 milliards comprenant un apurement de 260,4 milliards sur les arriérés de 2010 et antérieur.

Concernant les opérations de financement, le Gouvernement a utilisé partiellement la fenêtre de prêts non concessionnels fixée à un plafond de 800 millions de dollars US en 2013. Cette utilisation partielle a porté sur un montant global de 712 millions de dollars US et a contribué à la mise en œuvre du vaste programme d'investissement prévu au Plan National de Développement (PND 2012-2015) notamment le projet d'aménagement hydroélectrique de Soubré pour une valeur totale de 500 millions de dollars US consentie en prêt.

Concernant la balance des paiements, les échanges extérieurs de la Côte d'Ivoire se sont soldés en 2013 par un excédent de 2,6 milliards contre un déficit de 256,0 milliards en 2012 en liaison

principalement avec l'amélioration du compte financier et du solde des transactions courantes malgré la dégradation du compte de capital.

La balance des transactions courantes a été déficitaire de -262,1 milliards en 2013. Ce déficit est tiré par les soldes défavorables des échanges de services, de revenus primaires et secondaires en liaison notamment avec les paiements de services (frets et assurance) dus aux importations de biens nécessaires aux investissements réalisés. Toutefois, la balance des biens est excédentaire de 1 572,5 milliards.

Le compte de capital a enregistré un excédent de 96,2 milliards en 2013 en rapport avec les remises de dettes dont le pays a bénéficié au point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2012 et les dons projets octroyés en 2013.

Le compte d'opérations financières s'est soldé par un accroissement des engagements extérieurs de 166,9 milliards en 2013 du fait de l'afflux des investissements (directs ou de portefeuille) étrangers à la faveur de l'amélioration de l'environnement des affaires.

La situation monétaire en 2013 est caractérisée par la consolidation des avoirs extérieurs nets et du crédit à l'économie. En contrepartie, la masse monétaire est ressortie à 5°481,0 milliards en hausse de 11,6% par rapport à 2012.

Les avoirs extérieurs nets enregistrent une augmentation de 2,6 milliards pour se situer à 1°558,5 milliards en 2013 grâce à l'afflux d'investissements directs étrangers.

Les crédits à l'économie ont progressé de 22,6%, pour s'afficher à 2°830,7 milliards en 2013, en liaison avec l'amélioration du climat des affaires et la confiance des acteurs économiques.

La position nette du Gouvernement s'est dégradée en s'établissant à 1°306,6 milliards en 2013 contre 1°133,2 milliards en 2012. Cette détérioration à hauteur de 15,3% est due à l'accroissement des concours bancaires (+140,4 milliards) plus important que la progression des dépôts de l'Etat (+18,3 milliards) auprès du système bancaire.

Concernant les réformes structurelles, la Côte d'Ivoire s'est engagée à redresser son économie à travers l'adoption du PND 2012-2015. La mise en œuvre de ce plan a nécessité la conduite de réformes au niveau des finances publiques, de la gouvernance, du secteur financier, des filières agricoles, du secteur énergie, et de l'environnement des affaires. Tous ces efforts ont permis de renouer avec une croissance forte en 2012 (+10,7%) et 2013 (+9,2%) qui pourraient conduire, grâce aux efforts soutenus du Gouvernement, à l'atteinte de l'émergence économique à l'horizon 2020.

Au niveau des finances publiques, le Gouvernement a poursuivi ses efforts d'optimisation des recettes et de rationalisation des dépenses publiques.

A cet effet, le Gouvernement a adopté un guide de procédure des enquêtes douanières, visant à renforcer les contrôles au niveau des entreprises. Une stratégie de réforme de la TVA a également été élaborée en vue d'optimiser la gestion, le contrôle et le recouvrement. Dans ce cadre, des actions ont été engagées notamment, la création d'une brigade de contrôle de la TVA, l'intensification du contrôle de la facture normalisée et la poursuite de la rationalisation des exonérations.

Par ailleurs, le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT global 2014-2016) a été adopté. Il est accompagné d'un Document de Programmation Budgétaire Economique Pluriannuel (DPBEP) afin de planifier l'exécution budgétaire. Ces deux documents ont été annexés à la loi de finances 2014.

Le Gouvernement a également pris un arrêté interministériel encadrant le recours aux mandats provisions (mandatement fait pour la réservation des crédits pour certaines opérations non dénouées sur la gestion en cours). Ainsi, à fin 2013, aucune demande de mandat provision n'a été acceptée.

Enfin, pour l'amélioration de la gouvernance de la gestion des Finances Publiques, les lois organiques relatives au code de transparence et aux lois de finances ont été votées par l'Assemblée Nationale.

S'agissant de la dette, le projet de Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT 2013-2017) suivant les standards internationaux a été adopté le 19 décembre 2013 en Conseil des Ministres. Il a été mis en cohérence avec l'Analyse de la Viabilité de la Dette (AVD) actualisée à fin octobre 2013 avec l'appui technique du FMI.

Au niveau du secteur électricité, un Code de l'électricité a été élaboré et soumis à l'Assemblée Nationale. Il intègre un meilleur cadre de gestion des flux physiques et financiers du secteur grâce à (i) une meilleure définition des activités du secteur de l'électricité et de leur régime juridique; (ii) une plus grande souplesse dans les possibilités d'organisation et de gestion des segments, objets du monopole de l'Etat, lesquels sont désormais susceptibles d'être concédés, le cas échéant, à un ou plusieurs opérateurs privés ; (iii) la prise en compte des énergies nouvelles et renouvelables ainsi que la maîtrise de l'énergie ; (iv) le renforcement du dispositif de

répression des fraudes et actes délictueux préjudiciables au secteur de l'électricité; et (v) l'institution par la loi d'une commission de régulation indépendante, dotée des pouvoirs nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Pour ce qui est du secteur financier, le Gouvernement a mis en place un Comité de Développement du Secteur Financier (CODESFI) chargé de conduire les réflexions sur l'amélioration du cadre de financement des acteurs économiques nationaux. Ce comité a procédé notamment à l'élaboration d'une Stratégie de Développement du Secteur Financier (SDSF), avec l'appui de l'initiative FIRST.

Par ailleurs, pour le portefeuille d'entreprises de l'Etat, le Gouvernement a lancé des réflexions pour la réduction de 25% de ses participations et la privatisation de certaines banques publiques. A cet effet, un plan d'actions, adossé à un chronogramme a été élaboré.

Pour la microfinance, la Stratégie Nationale de la Microfinance (SNM) est adoptée et en cours de mise en œuvre pour renforcer la stabilité et le dynamisme des Structures à Financement.

S'agissant de l'environnement des affaires, les actions menées en 2013 ont concerné prioritairement six indicateurs portant sur la création des entreprises, le transfert de propriété, le commerce transfrontalier, le paiement d'impôt, le permis de construire et l'exécution des contrats. Elles ont permis une hausse significative du volume des investissements directs étrangers (407 milliards FCFA, soit plus du triple du niveau de 2012) et du nombre d'entreprises créées (2775 en 2013 contre 396 en 2012).

Le Gouvernement a également réalisé un audit des arriérés intérieurs vis-à-vis des fournisseurs à fin 2010, afin de disposer

d'une meilleure appréciation de la dette soumise à règlement. Sur cette base, un plan d'apurement a été adopté en Conseil des

Ministres dont la mise en œuvre a débuté avec le règlement de 56,5 milliards de FCFA de ces arriérés en 2013.

I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

L'économie mondiale serait marquée en 2014 par une accélération de la croissance (+3,4% après +3,3% en 2013), en lien avec le regain d'activité dans les pays avancés, notamment dans la zone euro, au Royaume-Uni et au Canada. Après un premier trimestre morose impacté notamment par un hiver rigoureux survenu aux Etats-Unis et au Canada, un rebondissement de l'économie mondiale est amorcé depuis le second trimestre 2014.

I.1- L'évolution de la situation économique dans les grandes zones

I.1.1- Les Etats-Unis d'Amérique

Aux États-Unis, en 2014, une décélération de l'activité est attendue (+1,7% contre +1,9% en 2013) en raison de la chute de la demande et des exportations enregistrée au premier trimestre du fait de l'hiver rigoureux que le pays a connu. Après un premier trimestre (-0,5%) affecté par des conditions climatiques défavorables, l'activité rebondit au second trimestre (+1,0%). Ce regain, perceptible dans presque tous les secteurs³, est dû à une reconstitution des stocks, un rebond des exportations, une accélération des dépenses de consommation et une vigueur des dépenses gouvernementales. Dans l'ensemble, l'économie américaine bénéficierait d'une politique budgétaire moins restrictive, de conditions monétaires plus accommodantes, d'un redressement du secteur immobilier, ainsi que d'une hausse des revenus des ménages, consécutive à l'amélioration des conditions sur le marché du travail.

I.1.2- la Zone Euro

³ Hausse de la production industrielle et des ventes de détail respectivement de 9,2% et 12,4% en croissance annuelle

Dans la zone euro, l'activité économique se redresserait en 2014 avec un taux de +1,1% après -0,4% en 2013. Cette performance serait en partie imputable au relâchement de la politique budgétaire et à une relative reprise de la demande intérieure privée. Toutefois, la croissance reste essentiellement tirée par les exportations.

I.1.3- Le Japon

Au Japon, l'activité économique devrait être portée par l'investissement privé et les exportations. Au total, le PIB devrait croître de 1,6% en 2014, en légère hausse par rapport à 2013 (+1,5%).

I.1.4- Les pays émergents et en développement

La croissance dans les pays émergents et en développement resterait forte (+4,6%) en 2014, mais serait en deçà de celle de 2013 (+4,7%). Cette décélération serait imputable au ralentissement attendu en Russie (+0,2% contre +1,3% en 2013), en Chine (+ 7,4% contre +7,7% en 2013), au Brésil (+1,3% en 2014 contre +2,5% en 2013) ainsi que dans les pays émergents et en développement d'Asie (+6,4% contre +6,6% en 2013). Par contre, en Inde, la croissance devrait se consolider (+5,4% après +5,0% en 2013) sous l'effet des efforts déployés par les autorités pour relancer l'investissement. L'environnement économique des pays émergents et en développement serait marqué par la mise en œuvre de réformes en faveur du dynamisme de l'activité et par la poursuite de politiques accommodantes.

Dans la zone UEMOA, l'année 2014 serait marquée par le dynamisme de l'activité économique dans l'ensemble des États membres. Le taux de croissance devrait ressortir à 7,2%. Cependant,

cette performance pourrait être contrariée par la crise sécuritaire dans la zone du sahel ainsi que les inondations qui ont affecté la production vivrière dans certaines régions du Niger.

Tableau 5: Croissance en volume du PIB

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Monde	3,0	0,0	5,4	4,1	3,4	3,3	3,4
Economies avancées	0,1	-3,4	3,1	1,6	1,2	1,4	2,0
Etats-Unis	-0,3	-2,8	2,5	1,6	2,3	2,2	2,1
Zone Euro	0,4	-4,5	1,9	1,6	-0,7	-0,4	1,1
Allemagne	0,8	-5,1	3,9	3,4	0,9	0,5	1,9
France	0,2	-2,9	2,0	2,1	0,3	0,3	0,7
Japon	-1,0	-5,5	4,7	-0,5	1,4	1,5	1,6
Chine	10	9,2	10,3	9,3	7,7	7,7	7,4
Inde	6,4	5,7	10,1	6,3	4,7	5	5,4
Royaume-Uni	-0,8	-5,2	1,7	1,1	0,3	1,7	3,2
Brésil	5,1	-0,6	7,5	2,7	1	2,5	1,3
Afrique Subsaharienne	5,7	2,6	5,6	5,5	4,9	5,4	5,5
Côte d'Ivoire	2,5	3,3	2,0	-4,4	10,7	9,2	9,0

Sources: WEO août 2014(FMI), DGE(DCPE)

I.2- L'inflation et les taux de change

I.2.1- L'inflation dans le monde

L'inflation mondiale devrait rester modérée en 2014, du fait d'un affaiblissement de la demande intérieure dans plusieurs pays émergents et de la baisse généralisée des cours des matières premières. Au niveau des pays avancés, l'inflation se situerait à 1,1%, avec le plus haut niveau observé au Royaume uni (2,1%) tandis que l'inflation de la zone Euro serait de 1,5%.

Tableau 6: Variation de l'indice des prix à la consommation dans les principaux pays et grandes zones (en %).

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014(p)
Chine	4,8	5,9	-0,7	3,3	5,4	2,6	2,6	3,0
Brésil	3,6	5,7	4,9	5,0	6,6	5,4	6,2	5,9
Pays avancés	2,2	3,4%	0,1	1,5	2,7	2,0	1,4	1,5
Etats-Unis	2,9	3,8	-0,3	1,6	3,1	2,1	1,5	1,4
Japon	0,1	1,4	-1,3	-0,7	-0,3	0,0	0,4	2,8
Zone Euro	2,2	3,3	0,3	1,6	2,7	2,5	1,3	0,9
Afrique Subsaharienne	6,2	13,0	9,7	7,5	9,4	9,0	6,3	6,1
Côte d'Ivoire	1,9	6,3	1,0	1,8	4,9	1,3	2,6	0,5

Sources: WEO août 2013(FMI), DGE(DCPE)

I.2.2- Les taux de change

Du côté du marché des changes, l'euro est soutenu par les injections de liquidité des banques centrales notamment aux Etats-Unis, au Japon et en Chine ainsi que par des rapatriements de fonds en provenance des pays émergents, surtout de la Russie en raison des sanctions internationales.

Le cours moyen de l'euro au premier semestre 2014 comparativement à la même période de 2013, s'apprécie par rapport au rand sud-africain (+21,1%), au yen (+11,9%), au dollar US (+4,3%) et au yuan renminbi (+4,0%). Par contre, il baisse face à la livre sterling (-3,5%), dopée par la croissance au Royaume-Uni.

I.3- Les cours des matières premières

Le marché des matières premières serait marqué en 2014 par une baisse des cours de la plupart des produits de base par rapport à 2013. Toutefois, les cours du cacao seraient bien orientés (1 535,7 FCFA/Kg en 2014 contre 1 204,6 FCFA/Kg en 2013). Ainsi, sur le

premier semestre de 2014, les indices moyens Moody's et Reuters enregistrent des baisses respectives de 0,6% et 10,1% par rapport à la période correspondante de 2013.

Tableau 7: Cours des matières à fin septembre 2014

	en Francs CFA / unité de mesure			en Dollar américain / unité de mesure		
	6 mois 2013	6 mois 2014	Var. 14/13	6 mois 2013	6 mois 2014	Var. 14/13
PRODUITS ALIMENTAIRES						
Café	1 171	1 048,6	-10,5%	2,34	2,17	-7,3%
Cacao	1 341	1 535,7		2,22	3,17	42,8%
Huile de palme	425	350,2	+14,5%	0,85	0,72	-15,3%
Sucre	200	179,6	-10,2%	0,40	0,37	-7,5%
MATIERES INDUSTRIELLES						
Coton	1 005	856,7	-14,8%	2,01	1,77	-11,9%
Caoutchouc	1 345	1 056,3	-21,5%	2,69	2,18	-19,0%
Or	760 298	624 920,9	-17,8%	1 522,56	1 290,41	-15,2%
Pétrole brut	53 676	49 766,3	-7,3%	107,50	102,76	-4,4%

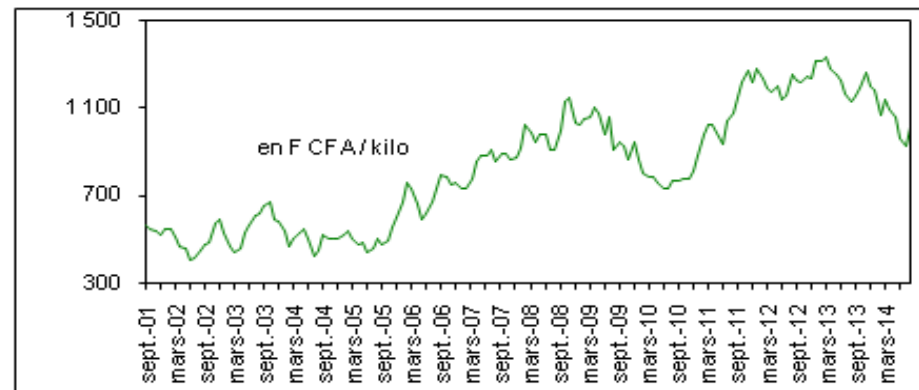
Sources: Produitdoc, DGE/DCPE

I.3.1- Les produits alimentaires

Au premier semestre 2014, les cours du cacao (+33,7%), du café (+16,5%) et de l'huile de palme (+4,3%) augmentent en moyenne sur la période tandis que ceux du maïs (-32,3%), du riz blanchi (-24,2%) et du sucre (-5,3%) connaissent une baisse.

Les cours du café robusta ont atteint à fin mars 2014 en moyenne 1077 FCFA/Kg contre 1 198 FCFA/Kg au premier trimestre de 2013.

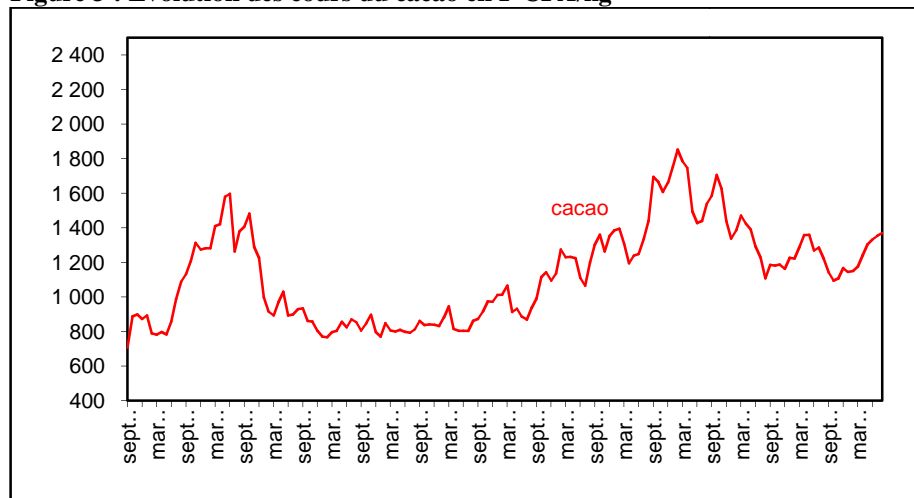
Figure 2 : Evolution des cours du café en F CFA/kg



Sources : Produitdoc, DGE /DCPE

Les cours du cacao connaissent une hausse après avoir accusé une baisse entre 2011 et 2013. Ils s'établissent en moyenne sur les trois premiers mois de l'année 2014 à 1 445 FCFA/Kg contre 1 114 FCFA à fin mars 2013.

Figure 3 : Evolution des cours du cacao en F CFA/kg

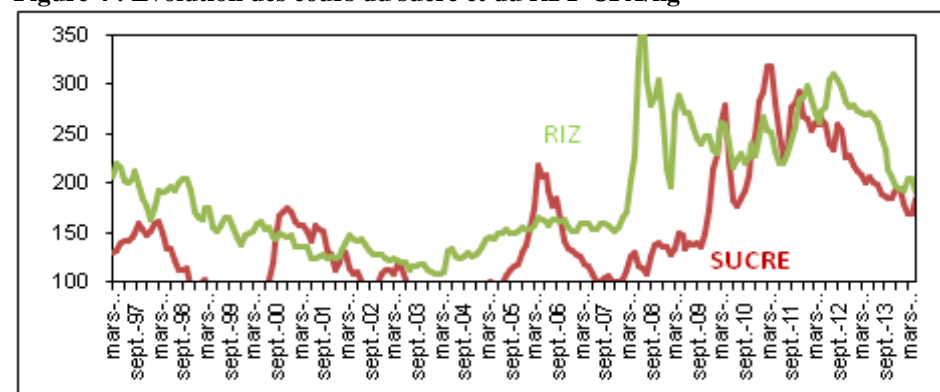


Sources : Produitdoc, DGE/DCPE

Sur le marché du sucre, les cours moyens sont ressortis en baisse de 14,5%, pour se fixer à 175 FCFA/Kg au terme du premier trimestre de 2014. Cette situation est la résultante d’une offre abondante.

Les cours du riz de variété 5% brisures se sont inscrits en moyenne à 200 FCFA/Kg sur les trois premiers mois de 2014, en baisse de 25,9% attribuable à une offre de plus en plus abondante.

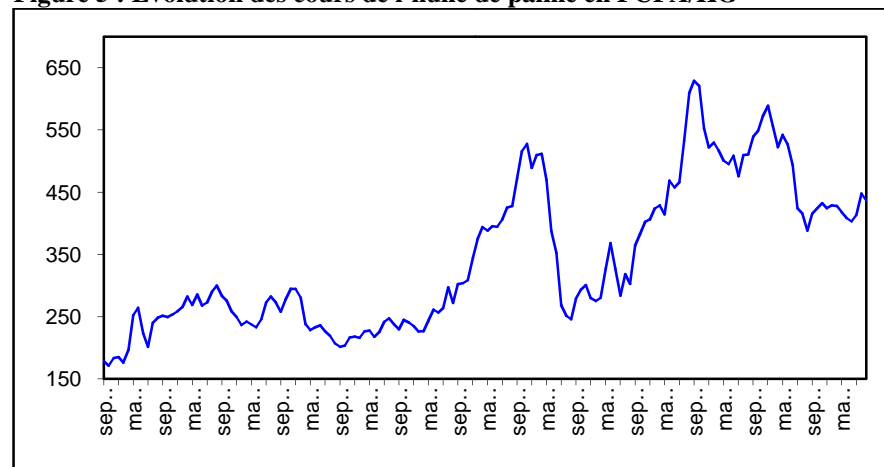
Figure 4 : Evolution des cours du sucre et du riz F CFA/kg



Sources : Produitdoc, DGE/DCPE

Sur le marché de l’huile de palme, les cours accusent un repli de 0,8% pour s’établir en moyenne à 421 FCFA/Kg. Cette évolution résulte de la progression de l’offre mondiale impulsée par les deux principaux producteurs que sont la Malaisie et l’Indonésie.

Figure 5 : Evolution des cours de l’huile de palme en FCFA/KG



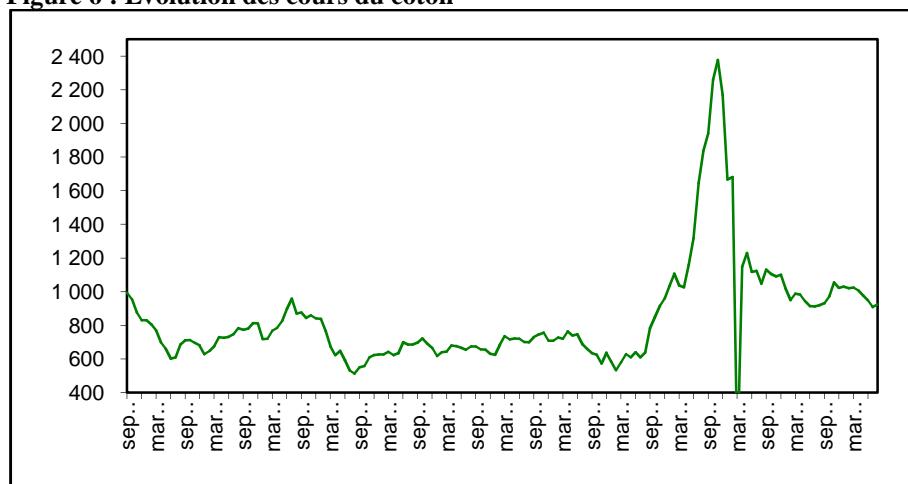
Sources : Produitdoc, DGE /DCPE

I.3.2. Les produits industriels

Les prix des matières premières industrielles ont connu dans l'ensemble un repli au premier semestre 2014, impactés par une baisse de la demande des principaux pays importateurs. Ainsi, les cours du caoutchouc (-26,7%) et de l'or (-15,2%) se contractent alors que ceux du coton et du pétrole brut augmentent respectivement de 2,2% et 0,8%.

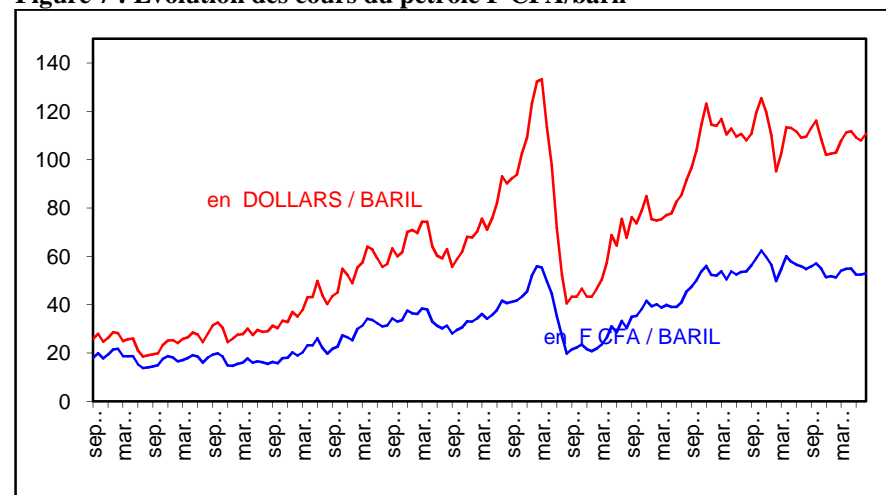
Ainsi, les cours **du coton** ont progressé pour s'établir à 992 FCFA/KG à fin mars 2014 en raison de la stabilité du marché.

Figure 6 : Evolution des cours du coton



Sources : Produitdoc, DGE/DCPE

Figure 7 : Evolution des cours du pétrole F CFA/baril

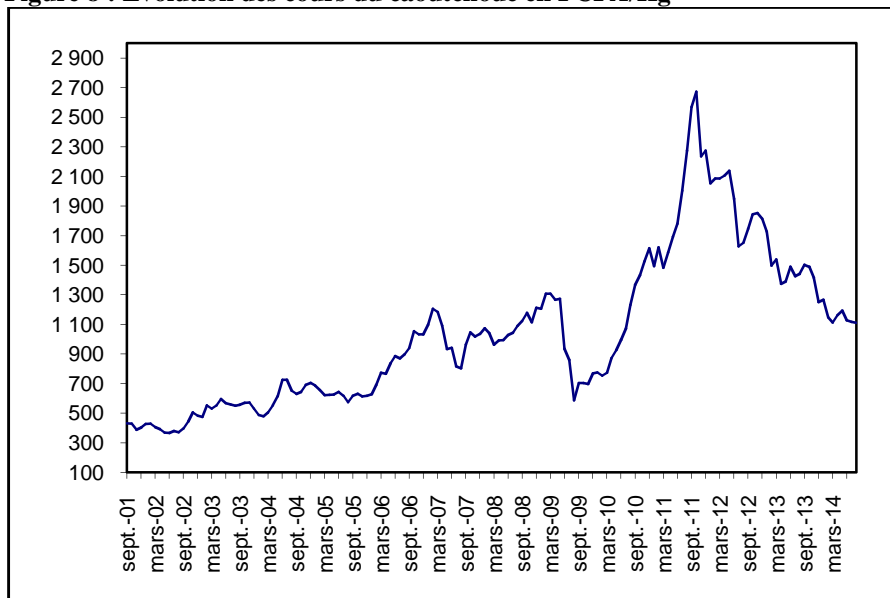


Sources : Produitdoc, DGE/DCPE

Les cours du pétrole brut se sont établis en moyenne à 51 808 FCFA le baril à fin mai 2014, en quasi-stabilité en raison notamment de la baisse de la demande de la Russie affectée par la crise en Ukraine.

En revanche, **sur le marché du caoutchouc**, les cours plongent du fait de l'abondance de l'offre mondiale supérieure à la demande. Les cours se sont situés en moyenne à 957 FCFA/Kg à fin mars 2014 après 1 468 FCFA/Kg à la même période de 2013.

Figure 8 : Evolution des cours du caoutchouc en FCFA/Kg



Sources : Produitdoc, DGE/DCPE

II.- LE CADRAGE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE EN 2014

Les analyses sont fondées sur les données à fin juin 2014 qui devraient permettre de conforter les hypothèses macroéconomiques qui serviront de base à la projection des principaux agrégats de l'économie. Au premier semestre, les indicateurs des secteurs primaire, secondaire et tertiaire connaissent des évolutions notables en lien avec l'objectif du Gouvernement qui est d'atteindre un taux de croissance de 10% en fin d'année.

Le Gouvernement s'est donc engagé dans la préservation de la stabilité du cadre macroéconomique et continue d'assainir la gestion des finances publiques, de mettre en œuvre des réformes structurelles de grande envergure portant notamment sur une plus grande amélioration du climat des affaires.

Tous ces efforts viennent renforcer ceux déjà engagés depuis 2012 et qui ont permis de relever le PIB nominal par habitant de 544 700 FCFA (2012) à 613 000 FCFA (2014), soit un accroissement de 12,5%.

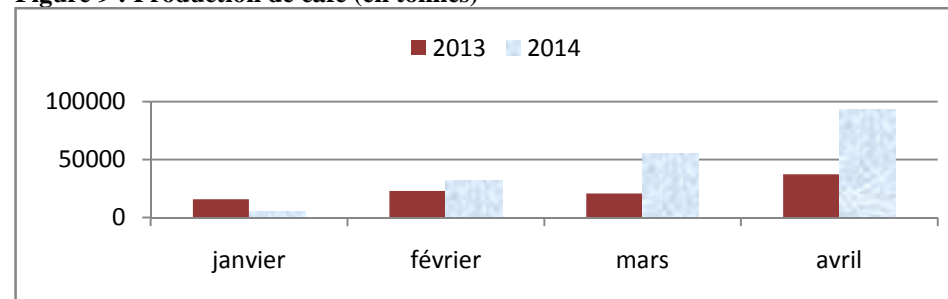
II.1- La production agricole

A fin juin 2014, au niveau de **l'agriculture d'exportation**, l'ensemble des filières connaît une évolution favorable. En effet, il est enregistré une bonne tenue des productions de cacao, de café, de coton, d'anacarde, du caoutchouc, de sucre, de l'ananas et de la banane.

Par spéculation, les principales tendances à fin juin 2014 par rapport à juin 2013 se présentent comme suit :

Le **cacao** s'établit à 630 370 tonnes, en accroissement de 5,4%. La filière bénéficie des prix incitatifs et de l'entrée en production de la nouvelle variété dénommée «Mercedes », à haut rendement.

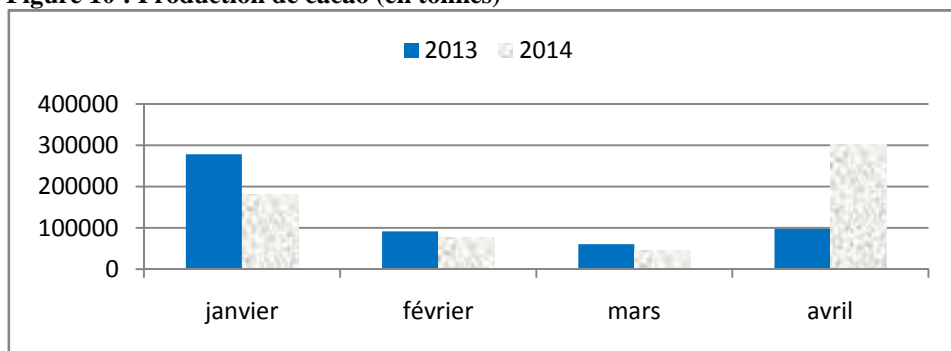
Figure 9 : Production de café (en tonnes)



Source : CCC

La production de **café** se situe à 103 698 tonnes, en hausse de 1,9%. Elle profite du bon niveau des prix aux producteurs induit par la réforme de la filière.

Figure 10 : Production de cacao (en tonnes)



Source : CCC

La production de banane⁴ a progressé de 18,1% pour se situer à 226 772,9 tonnes, sous l'effet des investissements réalisés par les multinationales en vue d'accroître la productivité et de satisfaire la demande extérieure, surtout européenne. Par ailleurs, le Gouvernement appuyé par l'Union Européenne a engagé la mise en œuvre du projet « banane dessert », s'inscrivant dans le cadre de la stratégie de relance de la filière. Ce projet vise également à faire des petits planteurs, des producteurs performants aux côtés des grandes sociétés dans un partenariat gagnant-gagnant.

La production d'ananas est remontée grâce à l'augmentation des surfaces plantées en relation avec le retour progressif des petits exploitants et la mise en œuvre de projets pilotes dans les zones de Bonoua et d'Adiaké. A fin juin 2014, la production est de 46 566,2 tonnes, en hausse de 20,1%.

Le **caoutchouc naturel**, enregistre une hausse de 6,1% à fin juin 2014 avec un niveau de production de 147 950,1 tonnes en lien avec l'entrée en production de nouvelles plantations de planteurs individuels privés⁵.

⁴ Production estimée sur la base des exportations de la DGD.

⁵ Les plantations villageoises représentent 84,3% des surfaces totales plantées d'hévéa

La production de **sucre**, de 133 110,6 tonnes, connaît une évolution positive (+6,7%). Cette tendance haussière observée depuis le début de l'année est liée à l'augmentation des surfaces cultivées.

Le **coton graine** se maintient en hausse (+17,7%) pour atteindre 315 460,9 tonnes grâce à l'amélioration de la productivité. En effet, les paysans bénéficient d'un meilleur suivi notamment par l'introduction d'un système d'encadrement par objectifs. Ils bénéficient également des conseils, de l'instauration de nouvelles techniques agricoles et de l'approvisionnement en intrants et matériels agricoles.

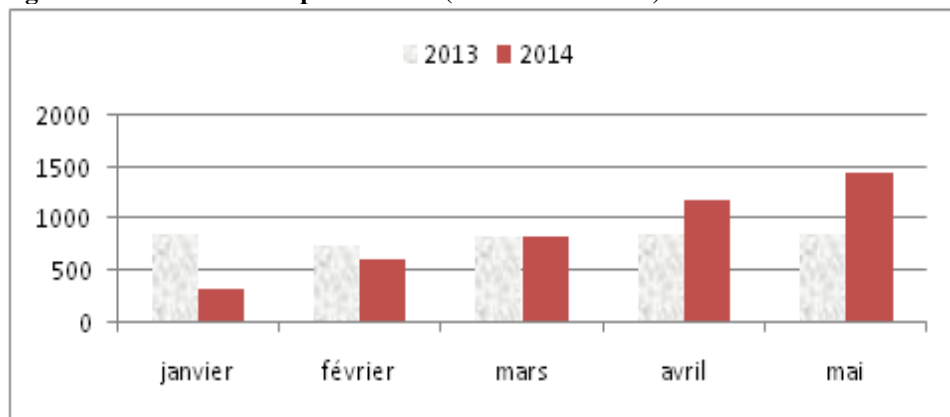
L'anacarde bénéficie du regain de confiance des opérateurs, grâce à la poursuite des réformes. Elle profite également de la baisse des exportations frauduleuses vers les pays limitrophes, en lien avec le renforcement des contrôles à la frontière nord-est. Ces exportations frauduleuses estimées entre 80 000 et 100 000 tonnes la campagne dernière, sont évaluées à 4 000 tonnes actuellement. A fin juin 2014, la production d'anacarde s'accroît de 28,2% pour se situer à 442 804,9 tonnes.

II.2- La production minière et pétrolière

Dans le domaine minier, **l'extraction de pétrole brut** se contracte de 34,0% et s'établit à 3 268,9 milliers de barils à fin juin 2014, en lien avec la contreperformance des permis CI 40 (-50,7%) et CI 26 (-15,0%). L'arrêt de production du permis CI 40 pour la réalisation de travaux explique la baisse de production. Quant au permis CI 26, il poursuit sa chute liée à sa déplétion naturelle. Toutefois, d'une

baisse de 61,2% en janvier 2014, le redressement a permis d'atteindre -40,9% à fin mars, puis -34,0% à fin juin 2014. Le rythme de remontée observé devrait permettre de réaliser au moins l'objectif annuel de -25,4%.

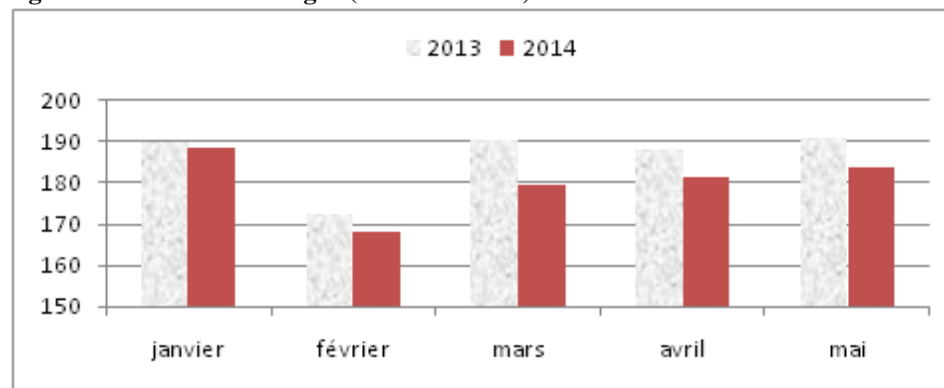
Figure 11 : Production de pétrole brut (milliers de tonnes)



Source : PETROCI

A l'inverse, la production de *gaz naturel* augmente de 0,3% pour atteindre 1 071,3 millions de mètres cubes. Il bénéficie du dynamisme du permis CI 27 (+12,7%) grâce aux investissements réalisés sur ce permis et à la demande grandissante du secteur énergie en combustible.

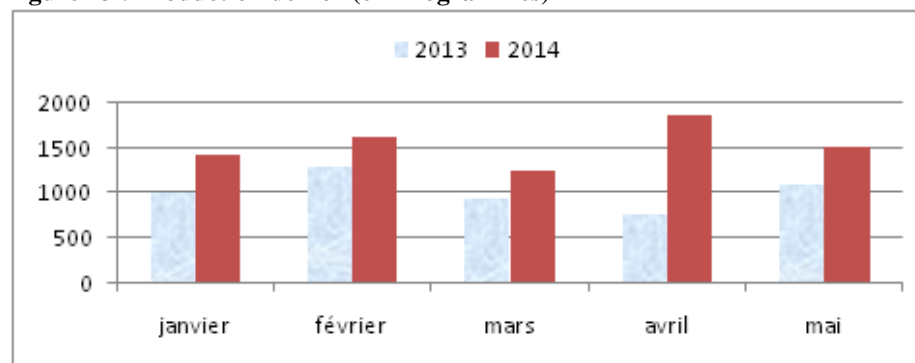
Figure 12 : Production de gaz (millions de m3)



Source : PETROCI

La production cumulée d'or brut, à fin juin 2014, progresse de 47,3% pour se situer à 9 297,5 kilogrammes. Cette performance est favorisée notamment par l'entrée en production de la mine d'Agbaou en janvier 2014. Elle bénéficie également du dynamisme des anciennes mines dont la production croît de 17,5%. Sur le premier semestre 2014, les mines d'or de Tongon, de LG MINING et d'Agbaou réalisent respectivement 39,8%, 24,8% et 20,2% de la production globale.

Figure 13 : Production de l'or (en kilogrammes)



Source : DIRECTION GENERALE DES MINES

II.3- La production industrielle

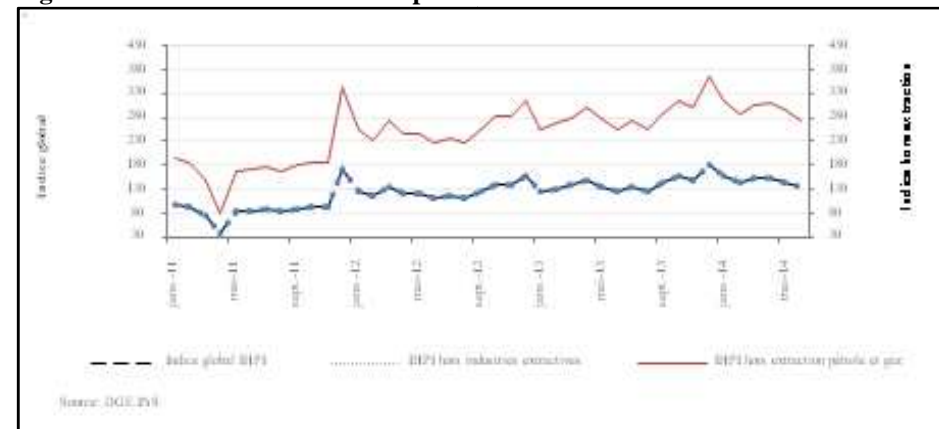
A fin juin 2014, l'indice de la production industrielle croît de 4,6% grâce au secteur manufacturier (+9,4%) et à la branche « électricité, gaz et eau » (+5,1%). Quant aux industries extractives (-25,9%), elles accusent une baisse. Hors extraction de pétrole brut et gaz, l'IHPI croît de 9,0%.

Les industries manufacturières affichent un dynamisme issu de l'ensemble des grandes branches, à l'exception des industries métalliques (-14,5%). Ce dynamisme permet une substitution progressive de certains produits importés par des produits locaux. La production manufacturière est dominée par les industries « agroalimentaires et du tabac » en accroissement de 8,6% grâce à l'agroalimentaire (+8,7%).

Les activités des industries « pétrolières, chimiques, caoutchouc et plastiques » enregistrent également une hausse de 11,6% sous l'effet de la branche « raffinage pétrolier, cokéfaction et industries nucléaires (+11,3%) ainsi que de la branche fabrication de produits en caoutchouc ou en matières plastiques (+32,9%). Par contre, la fabrication des produits chimiques chute de 10,1%.

La production de produits pétroliers reste stable à fin juillet 2014. Elle est soutenue principalement par l'augmentation du gasoil (+17,7%) pendant que l'essence, le fuel-oil et le DDO reculent respectivement de 8,2%, 12,8% et 36,7%.

Figure 14 : Indice harmonisé de la production industrielle



Source : INS

Les industries manufacturières affichent un dynamisme issu de l'ensemble des grandes branches, à l'exception des industries métalliques. Ce dynamisme permet une substitution progressive de produits importés par des produits locaux.

Portées principalement par l'agroalimentaire (+8,7%), les activités des industries « agroalimentaires et du tabac » sont en hausse de 8,6%.

Les industries « textiles et cuir » se renforcent également de 9,0%, en relation notamment avec la progression des exportations de tissus en coton (+17,2%) ainsi que des textiles et chaussures (+25,3%).

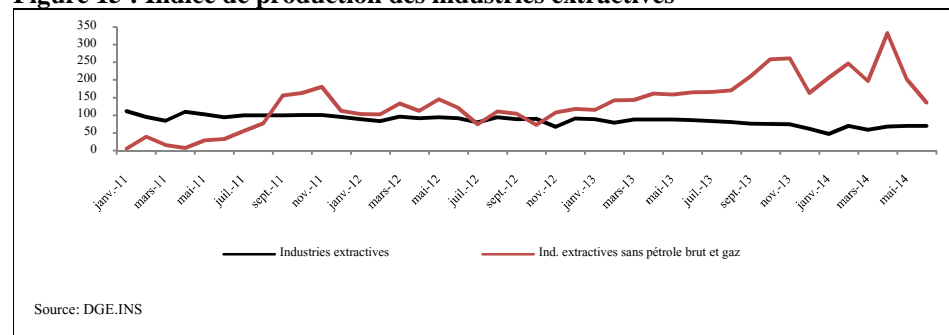
Les industries du « bois et meubles » en hausse de 8,6% sont, quant à elles, soutenues par la fabrication de meubles et activités non classées ailleurs (+11,1%) alors que le travail du bois et la fabrication d'articles en bois ou vannerie recule de 5,6%.

Les industries du « papier, carton, édition et imprimerie » (+27,2%) ainsi que la « fabrication de machines et matériels de tous types » (+19,6%) sont également bien orientées.

Les activités des industries « pétrolières, chimiques, caoutchouc et plastiques » enregistrent une hausse de 11,6% grâce à la branche raffinage pétrolier, cokéfaction et industries nucléaires (+11,3%) et à la fabrication de produits en caoutchouc ou en matières plastiques (+32,9%). Par contre, la fabrication des produits chimiques chute de 10,1%.

En ce qui concerne les industries extractives, l'indice souffre de la contreperformance de la branche « extraction de pétrole brut et de gaz naturel » (-28,3%) alors que les « autres activités extractives » (or, sable, gravier ...) augmentent de 48,5%.

Figure 15 : Indice de production des industries extractives

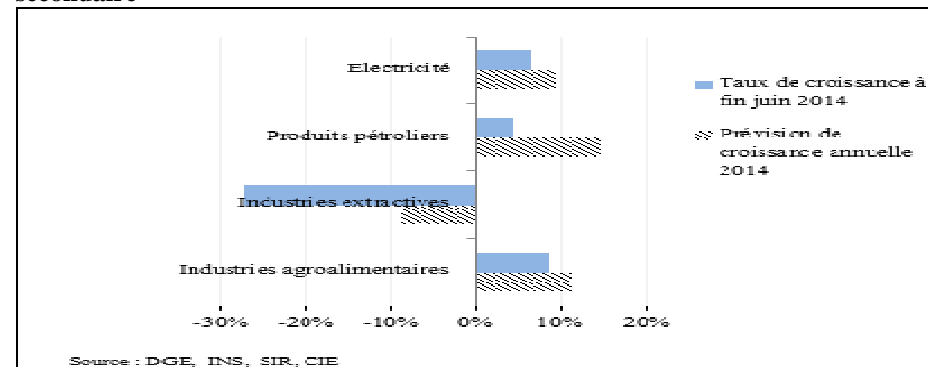


Source : INS

S'agissant du BTP, l'indicateur avancé du BTP, à fin juin 2014, progresse de 12,5% tiré principalement par le bitume (+86,8%), le « gravier de granite, les gravillons et le sable de lagune » (+48,5%) ainsi que le béton (+39,8%). Il subit toutefois la baisse de la production de ciment (-3,9%) en raison de l'ajustement de la production des deux anciennes unités de production (SCA et SOCIMAT utilisées dans l'échantillon), pour tenir compte de la concurrence. En effet, une nouvelle unité de production (CIMAF) a débuté ses activités en juin 2013 et ne figure pas encore dans l'échantillon de l'indice avancé du BTP.

Par ailleurs, ses activités tirent les importations de ciment en volume à la baisse (-74,7%) et entraînent une augmentation des importations de clinker en volume (+18,6%). La prise en compte des importations et de la production de CIMAF devrait se traduire par une progression plus importante du BTP.

Figure 16 : Performance à fin juin 2014 et prévisions de croissance annuelle dans le secondaire



Source : INS

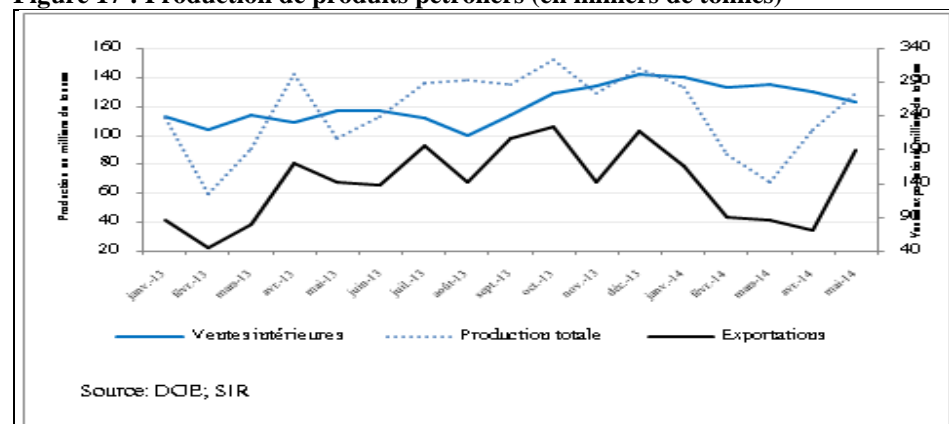
En dépit du bon dynamisme observé au niveau de l'activité industrielle, le secteur secondaire reste affecté par l'arrêt temporaire de l'extraction de pétrole brut sur le permis CI-40 et la suspension de la production d'une unité de transformation au niveau de la SIR pour la maintenance. La reprise complète des activités dans ces deux secteurs devraient permettre d'améliorer les réalisations et atteindre les objectifs annuels.

II.4- La production et la consommation d'énergies commerciales

Le premier semestre 2014, a enregistré une évolution favorable des énergies commerciales. Les productions d'électricité et de produits pétroliers progressent respectivement de 6,5% et 4,4% par rapport à la période correspondante de 2013.

La production de produits pétroliers s'affiche à 1 361 757 tonnes à fin juin 2014, en progression de 4,4% par rapport à la même période de l'année dernière. Ce bon résultat est attribuable à l'approvisionnement régulier en intrants notamment l'importation de pétrole brut (+26,2%). Le secteur bénéficie également du bon fonctionnement de l'appareil productif. La production est tirée essentiellement par le gasoil (+19,4%) permettant d'alimenter la consommation domestique et les exportations. Cependant, cette hausse de la production est atténuée par le recul de l'essence (-0,6%), du fuel-oil (-9,3%) et du DDO (-47,1%).

Figure 17 : Production de produits pétroliers (en milliers de tonnes)



Source : SIR

La consommation intérieure hors échange de fond de bacs⁶ s'établit à 761 514 tonnes à fin juin 2014, en hausse de 13,5% par rapport à la même période de l'année dernière. Elle est tirée d'une part, par le butane (+22,5%) dont la vente continue de profiter d'une campagne de promotion sur les bouteilles chargées de 6 kg accessibles aux ménages à faible revenu et d'autre part, par le super (+6,2%), le

gasoil (+3,9%) et le kérosène (+53,0%), traduisant le bon fonctionnement des différents modes de transport.

Quant aux exportations de ces produits pétroliers, elles augmentent de 22,2% pour s'afficher à 807 426 tonnes à fin juin 2014, matérialisant la bonne reprise des échanges avec l'hinterland.

La production nette d'électricité croît de 6,5% pour se situer à 4 113 Gwh à fin juin 2014, confortée par la progression de l'énergie de source thermique de 16,8% en lien avec la demande croissante des unités industrielles et ménages. En effet, la bonne performance des unités de production thermique a contribué à ce résultat positif. Ainsi, les productions des centrales thermiques AGGREKO, CIPREL et VRIDI1 ont augmenté respectivement de 107,7%, 26,7% et 8,2%. Toutefois, cette évolution favorable a été atténuée par la baisse de l'électricité de source hydraulique (-21,5%) qui poursuit sa contraction, en raison de la faible disponibilité en eau des barrages hydroélectriques.

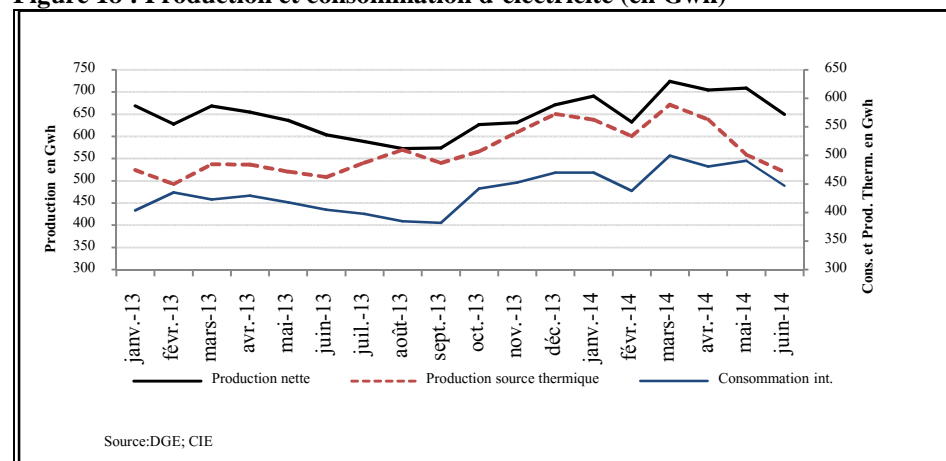
Parallèlement, la consommation de l'énergie électrique bénéficie de la bonne tenue de la production d'électricité. Elle ressort en hausse de 11,6% à fin juin 2014 par rapport à la même période de l'année précédente, pour atteindre 2 808 Gwh. Ce bon résultat est attribuable à la progression à la fois de la basse tension ainsi que de la moyenne et haute tension. Les ventes de l'énergie électrique à basse tension destinée essentiellement aux ménages, se sont améliorées de 13,3% par rapport à juin 2013. Quant aux ventes de l'énergie électrique de moyenne et haute tension, elles augmentent de 9,8% par rapport aux réalisations de la période correspondante de l'an dernier, en relation avec le dynamisme des activités industrielles.

⁶ Echange de fond de fût entre la SIR et SMB

Au niveau des exportations, les quantités vendues ressortent toujours en baisse. Elles reculent de 2,5% (420 Gwh), en raison de l'indisponibilité résiduelle d'électricité du fait de la forte demande intérieure et de la capacité de production limitée. La demande n'étant pas totalement couverte des restrictions à l'exportation sont opérées aux heures de pointe.

Au total, les ventes d'électricité sont ressorties à 3 228 Gwh pour une offre globale de 4 1257 Gwh, soit un taux de perte de 21,7%.

Figure 18 : Production et consommation d'électricité (en Gwh)



Source : CIE

II.5- Les activités tertiaires

Le secteur tertiaire enregistre une évolution favorable du commerce de détail, des transports aérien et terrestre sur le premier semestre 2014, comparé à la période correspondante de 2013. De même, le trafic maritime hors transbordement est en progression, comparé à fin juin 2013. Toutefois, le transport ferroviaire est en baisse.

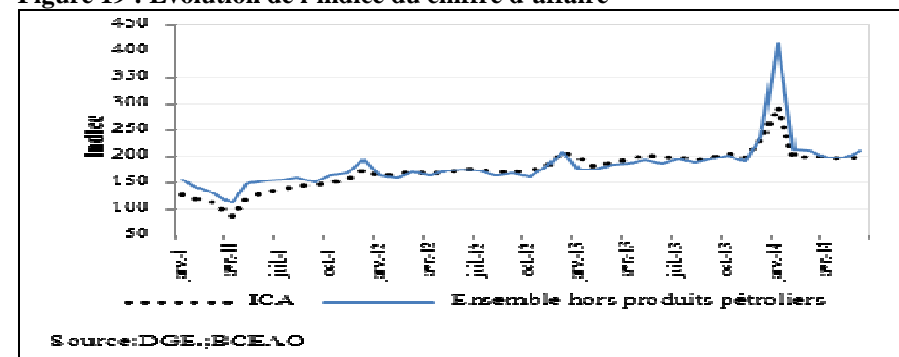
⁷ L'offre globale intègre en plus de la production nationale 12 Gwh importés

En somme, l'activité du secteur tertiaire devrait bénéficier du retour de la Banque Africaine de Développement au second semestre de l'année.

L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail à fin juin 2014, poursuit sa tendance haussière grâce à la reprise de la demande en lien avec une amélioration des revenus des ménages (réévaluation du SMIG⁸ et augmentation des salaires des fonctionnaires ainsi que la création de nouveaux emplois). Par conséquent, l'indice enregistre un accroissement de 10,9% en termes nominaux par rapport à la même période de 2013.

Toutes les branches bénéficient de cette embellie du commerce de détail, à l'exception des produits pétroliers.

Figure 19 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaire



Source : BCEAO

Cependant, cette évolution globale et sectorielle du chiffre d'affaires du commerce de détail est affectée par le repli des ventes de produits pétroliers de 6,5%, en raison de la répétition de grève des revendeurs de gaz de ménages.

⁸ Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti.

Au niveau du transport, le trafic aérien continue de tirer avantage du dynamisme de l'activité économique. Ainsi à fin juin 2014, le cumul du nombre total de voyageurs commerciaux est en hausse de 25,7% par rapport à la même période de 2013 pour se situer à 554 832 passagers. Cette amélioration se manifeste par la hausse des activités des compagnies «AIR COTE D'IVOIRE» (+82 907 passagers), «CORSAIR» (+13 512 passagers), «AIR FRANCE» (+12 861 passagers) et «ROYAL AIR MAROC» (+8 636 passagers).

Les destinations ayant connu les plus fortes hausses sont les pays d'Afrique hors CEDEAO (+37,4%), la CEDEAO (+28,0%) ainsi que la France (+24,7%).

Par ailleurs, l'analyse de la structure du trafic aérien montre que les destinations CEDEAO (39,3%) et France (23,9%) sont les plus desservies.

Le trafic intérieur est également en hausse avec une progression de 10,0%. Cette tendance devrait s'accroître avec la reprise des vols domestiques de «Air Côte d'Ivoire» sur les villes de Bouaké, Korhogo, Man, Odienné, San Pedro et Yamoussoukro annoncée pour le troisième trimestre 2014.

Le **transport terrestre** bénéficie du dynamisme de l'économie nationale et connaît un regain d'activité au regard de la hausse de la consommation de gasoil (+3,9%) à fin juin 2014.

Dans la **branche maritime**, la baisse enregistrée depuis le début de l'année se résorbe progressivement. En effet, la contraction de l'activité passe de 18,7% en janvier à 6,0% à fin mars pour se situer à 1,1% à fin juin 2014.

Ce léger repli provient essentiellement du transbordement en recul de 38,2% au Port Autonome d'Abidjan (PAA) et de 2,2% au Port Autonome de San-Pedro (PASP). Hors transbordement, le trafic est en hausse de 6,0%, soutenu à la fois par l'activité au PAA (+5,4) et au PASP (+12,5%).

Les activités de transit sont en accroissement de 9,5%, tirées principalement par le Burkina Faso (+16,7%). Cette évolution traduit la reprise de la coopération portuaire entre la Côte d'Ivoire et les pays de l'hinterland à la suite des actions commerciales menées par les ports.

Le transport maritime ivoirien notamment le transbordement est contraint par l'incapacité des ports à accueillir les gros navires. En effet, le PAA et le PASP sont confrontés à l'étroitesse et à la faible profondeur des canaux d'accès et des quais. Pour lever ce handicap et relancer durablement l'activité de transbordement, les deux ports ont prévu des programmes d'investissements.

La **branche ferroviaire** affiche également une baisse d'activité à fin juin 2014. Le volume de marchandises transportées est en retrait de 9,0 % et se situe à 423 723,7 tonnes du fait des échanges vers le Burkina Faso (-13,9).

L'activité reste impactée par la faible disponibilité des wagons qui pousse les opérateurs économiques à opter pour le transport routier des marchandises.

Le transport ferroviaire prendra une place plus importante dans le transport des marchandises après l'exécution du projet de rénovation, d'amélioration et de rééquipement. En effet, un accord signé entre la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et des partenaires privés est destiné à donner un nouveau souffle au transport ferroviaire.

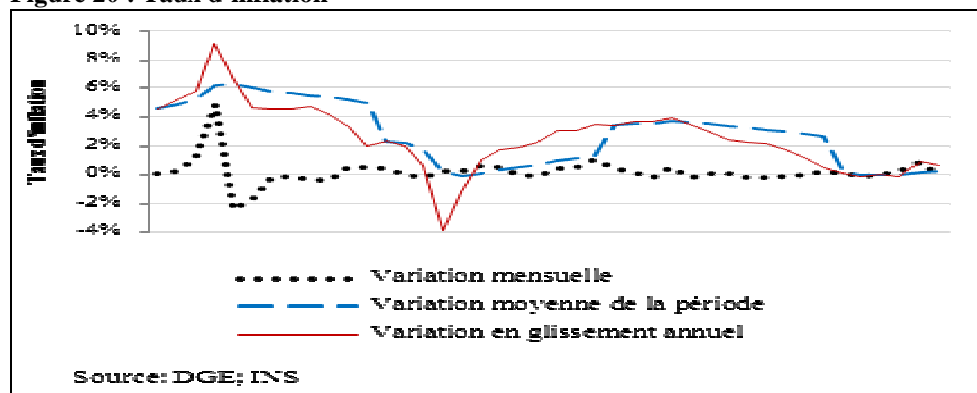
II.6- L'évolution des prix à la consommation

Comparativement au premier semestre de l'année 2013, les prix à la consommation sont restés, en moyenne, quasi-stables (+0,2%) sur la même période de l'année 2014. Cette évolution résulte de l'effet conjugué de la baisse des prix des « produits alimentaires » (-2,9%), des « boissons non alcoolisées » (-0,9%), des « transports » (-0,4%) et du renchérissement principalement des « articles d'habillement et chaussures » (+4,3%), de l'« enseignement » (+3,1%), des « meubles, articles de ménage et entretien courant de foyer » (+3,0%), des « loisirs et cultures » (+2,1%), des « biens et services divers » (+2,0%) et des « restaurants et hôtels » (+1,2%).

Le reflux des prix des produits alimentaires s'explique par un meilleur ravitaillement des marchés notamment en produits vivriers et en céréales. Ainsi, les prix des légumes frais baissent de 7,6% et ceux des céréales non transformées reculent de 3,0% en relation avec le riz local vendu au détail (-2,4%) et le riz importé populaire au détail (-4,1%).

En *glissement annuel*, l'inflation connaît une légère hausse (+0,6%) au mois de juin.

Figure 20 : Taux d'inflation



Source : INS

II.7- Les échanges extérieurs

A fin juin 2014, les **échanges extérieurs** (spéciaux et hors biens exceptionnels) en glissement annuel, se caractérisent par une progression à la fois des exportations (+5,6%) et des importations (+3,5%) ainsi que par un solde commercial excédentaire de 729,0 milliards.

Par ailleurs, les prix à l'exportation (+2,2%) sont en progression alors que ceux des importations connaissent une baisse (-4,0%), entraînant ainsi une amélioration des termes de l'échange (+6,4%).

La hausse en valeur des exportations est attribuable à la fois aux produits primaires (+0,7%) et aux produits transformés (+12,4%).

La progression des exportations de produits du secteur primaire s'explique par le riz (+13,6%), l'anacarde (+90,7%), le cacao fèves (+11,1%) et le coton masse (+20,3%).

Les produits transformés croissent, soutenus par le dynamisme de l'activité industrielle. Cette évolution provient essentiellement des « produits pétroliers⁹ » (+14,5%), du « cacao transformé » (+13,1%) et des « huiles essentielles et extraits végétaux » (+24,1%).

Les importations augmentent, portées par les biens de consommation (+3,5%) et les biens intermédiaires (+12,0%) tandis que les biens d'équipement (-13,7%) sont orientés à la baisse.

Les biens de consommation augmentent sous l'effet des importations de riz (+18,4%), favorisées par la baisse des cours internationaux (-24,2%). Par ailleurs, ils sont impactés par les « préparations alimentaires diverses » (+132,2%), les « produits divers

⁹

Les produits pétroliers au niveau du commerce extérieur comprennent à la fois le pétrole brut et les productions raffinées.

des industries chimiques» (+32,3%) ainsi que les «graisses et huiles végétales» (+71,9%).

La progression des biens intermédiaires est principalement due au « pétrole brut » (+22,6%) permettant de soutenir la production de produits pétroliers. Une augmentation est également notée au niveau des «fers, fontes et aciers» (+14,7%) et des «Papiers et cartons» (+11,1%).

La baisse des biens d'équipement survient après la forte accumulation de capital importé en 2012 (+84,9%) et en 2013 (+14,2%).

II.8- La situation monétaire et le secteur boursier

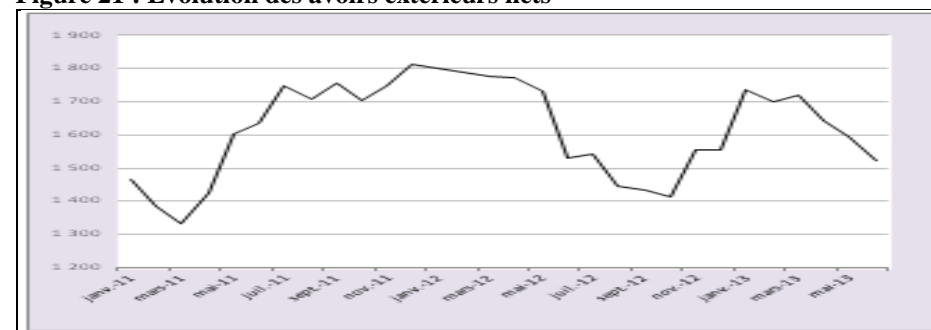
La situation monétaire à fin juin 2014 par rapport à fin juin 2013 laisse apparaître : (i) un accroissement de la masse monétaire de 848,4 milliards (+17,3%); (ii) une consolidation des avoirs extérieurs nets de 64,6 milliards (+4,2%) et (iii) une augmentation du crédit intérieur net (+25,0% ; 885,1 milliards).

Quant au secteur boursier à fin juin 2014, il est marqué par une forte progression des indicateurs par rapport à juin 2013.

II.8.1- La masse monétaire et ses contreparties

Les avoirs extérieurs bénéficient de l'amélioration de l'excédent de la balance commerciale et du rapatriement des recettes d'exportation.

Figure 21 : Evolution des avoirs extérieurs nets



Sources : BCEAO, DGE /DCPE

La hausse du crédit net à l'économie est attribuable aux crédits ordinaires de court terme octroyés aux entreprises et aux ménages (+26,5%; +367,4 milliards) ainsi qu'aux crédits à moyen et long termes (+37,5%; +305,2 milliards) alloués principalement aux entreprises.

Ces appuis contribuent à l'amélioration des activités dans les secteurs secondaire et tertiaire.

Le crédit net au Gouvernement augmente en lien avec le fort besoin de financement public induit par les différents investissements en cours.

Par ailleurs, le montant cumulé des nouvelles mises en place de crédit ordinaire est ressorti à 1 674,6 milliards, en hausse de 56,0% par rapport à l'encours de juin 2013.

II.8.2- Le secteur boursier

Le marché boursier, à fin juin 2014, est marqué par une forte progression des indicateurs par rapport à juin 2013. En effet, les indices BRVM composite et BRVM 10 progressent respectivement de 13,1% et 4,9%.

Cette hausse se reflète au niveau des prix des actifs des secteurs du transport, de l'industrie, de la distribution, des services publics, alors que ceux des secteurs de la finance et de l'agriculture sont orientés à la baisse.

La capitalisation boursière, d'un montant de 7 055,5 millions, est en hausse de 15,4%.

Par ailleurs, le nombre moyen de titres échangés est en augmentation de 2,5 millions de titres alors que la valeur moyenne est en baisse de 3,1 milliards en raison de la faiblesse des valeurs des actifs échangés.

Dans l'ensemble, les réalisations du premier semestre 2014 sont en ligne avec les prévisions de croissance annuelles sectorielles. Par ailleurs, les effets positifs attendus du retour progressif de la BAD devraient booster les réalisations et permettre de réaliser aisément les objectifs annuels.

II.9- Les estimations macroéconomiques pour l'année 2014

II.9.1- Le contexte international

L'économie mondiale a enregistré une croissance de 3,3 % en 2013, soit son niveau le plus bas depuis 2009. Les perspectives pour 2014 semblent néanmoins plus encourageantes, une croissance soutenue (+2,2%) étant notamment attendue dans les grands pays développés que sont l'Allemagne, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis. En raison de leur poids, la reprise de ces économies pourrait porter la croissance mondiale à 3,6 % en 2014. La zone euro devrait pour

sa part retrouver la croissance (+1,2%) après une contraction (-0,5%) en 2013, du fait d'un net ralentissement du rythme du durcissement budgétaire, même si l'horizon demeure obscurci par la progression continue de l'endettement, notamment dans les pays d'Europe du Sud, en proie aux tensions. Dans les pays d'Asie en développement, conduits par la Chine, l'Inde et l'Indonésie, les prévisions font état d'un taux de croissance de 6,5 % en 2014. Une forte progression est également anticipée en Afrique sub-saharienne (+5,4%). Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la croissance devrait s'accélérer (+3,2%) grâce à la reprise des activités des pays exportateurs de pétrole après une année 2013 affectée par les répercussions du Printemps arabe.

Tableau 8: Cours des matières premières de 2011 à 2014

Cours	2 011	2012	2013	2 014 Est
Café (F CFA/kg)	1 205,8	1 244,2	1094,8	1 048,6
Cacao (F CFA/kg)	1 404,2	1 212,3	1 204,6	1 535,7
Coton (F CFA/kg)	1 607,2	1 003,6	984,5	856,7
Caoutchouc (F CFA/kg)	2 271,5	1 722,7	1 380,4	1 056,3
Huile de palme (F CFA/kg)	507,5	479,3	377,4	350,2
Pétrole brut (F CFA/baril)	49 033,0	53 553,5	51 398,4	49 766,3

Or (F CFA/once)	739 483,8	851 093,3	696 898,6	624 920,9
------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------

Sources : Banque Mondiale, FMI (WEO), DGE / DCPE

II.9.2- Le contexte national

Au plan national, l'année 2014 apparaîtrait comme l'année faste de la mise en œuvre du PND 2012-2015. Le taux de croissance devrait ressortir à 9% en raison des performances dans les bâtiments et travaux publics, de l'accélération de la politique d'industrialisation et d'électrification et de l'amélioration du recouvrement des recettes fiscales.

II.9.3- L'offre

S'agissant de l'offre, la production connaîtrait un dynamisme grâce à l'ensemble des secteurs d'activités. Cette consolidation de la croissance amorcée depuis 2012 provient de la poursuite des grands chantiers de l'Etat et de la mise en œuvre de nouveaux chantiers public et privé.

La croissance serait portée notamment par la vigueur des secteurs secondaire (+14,4%) et tertiaire (+12,4%) ainsi que par le dynamisme de la consommation finale (+8,2%), des investissements (+18,1) et des exportations (+9,2%).

II.9.3.1- Le secteur primaire

Le secteur primaire enregistrerait un taux de croissance de 4% en 2014, attribuable notamment à l'agriculture vivrière (5,3% contre 5,5% en 2013) et à l'agriculture d'exportation (+2,2% contre 9,0% en 2013).

La performance de l'agriculture vivrière serait due à la mise en œuvre du Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) et surtout

à la poursuite de la politique rizicole dont la gestion est assurée par l'Office National de Développement du Riz (ONDR).

Quant à l'agriculture d'exportation, son ralentissement serait imputable à la baisse attendue de 1,3% de la production de cacao (1 650 milliers de tonnes en 2014, contre 1 671,1 milliers de tonnes en 2013). Le maintien de la production de cacao à un niveau record depuis 2013 s'explique par l'entrée en production d'une nouvelle variété de cacao à fort rendement « cacao Mercedes ».

Tableau 9: Principales hypothèses de l'agriculture d'exportation

Produits (en milliers de tonnes)	2011	2012	2013	2014 (prév.)
Café	32,3	121,4	103,7	107,0
Cacao	1 559,4	1 499,1	1 671,1	1 650,0
Banane	355,7	377,1	394,1	413,8
Ananas	91,6	84,2	67,5	80,0
Cotongraine	198,3	288,4	357,7	417,0
Huiles de palme	394,0	417,8	392,3	411,9
Caoutchouc	238,7	254,7	290,0	322,0
Anacarde	380,0	450,0	487,8	550,0

Sources : ACE, APROMAC, APROSAPCI, ARECA, DGD, DGE/ DCPE

Tableau 10: Production de pétrole brut, de gaz et d'or

Extraction minière (en tonnes)	2012	2013	2014 (prév.)	Var 14/13
Pétrole (en milliers de barils)	10 770,3	9 132,9	6 811,6	-25,4%

Pétrole (en barils/jour)	29 507,7	25 021,6	18 662,0	-25,4%
Gaz (millions de mètre cube)	1 779,9	2 125,9	2 204,9	3,7%
OR (Kg)	12 164,1	15 516,0	15 000,0	-3,3%

Sources : PETROCI, SODEMI, DGE/ DCPE

II.9.3.2- Le secteur secondaire

Le secteur secondaire devrait profiter de l'amélioration de l'environnement des affaires, de la promotion de l'investissement ainsi que du renforcement du partenariat public-privé. Il devrait évoluer de 6,1% en 2014 après 8,8% réalisé en 2013. Cet accroissement proviendrait principalement de la hausse des BTP (20%) suite à la poursuite des chantiers publics entamés en 2012 et 2013 et au démarrage de nouveaux projets. Il s'agit notamment de :

- la réalisation de l'autoroute Abidjan-Bassam ;
- la construction des ponts de Béoumi sur le Bandama et le Kan;
- la construction du pont de Bassawa ;
- le bitumage de la route Abobo-Kennedy-Clouetcha ;
- la construction des infrastructures sociales de base (salles de classes et centres de santé) ;
- la construction d'habitats sociaux ;
- la poursuite de la construction de la centrale thermique Ciprel 4 ;
- la maintenance et l'extension du réseau routier ;
- la pleine activité des chantiers relatifs à la construction des ponts Riviéra-Marcory, de Jacquville et de Bouaflé ;
- le bitumage des voies Boundiali-Tengréla.

En outre, la bonne tenue du secteur secondaire s'explique par la hausse de la valeur ajoutée des industries agro-alimentaires (+11,5%) et des autres industries manufacturières (+12,8%).

Malgré l'évolution positive du manganèse (+17,9%) et du gaz (+3,7%), l'extraction minière enregistrerait un repli de 8,9% en lien avec la baisse du pétrole brut (-25,4%) et de l'or (-3,3%). La contreperformance du pétrole brut serait essentiellement due à la fermeture et à l'arrêt récurrent de certains puits pour travaux ainsi qu'au report des investissements les puits CI-27 et CI-40.

II.9.3.3- Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire augmenterait de 12,4%, grâce au dynamisme de l'ensemble de ses composantes à savoir les services (+13,7%), le commerce (+12%), les télécommunications (+10,8%) et les transports (+10,4%). Ces évolutions notables seraient favorisées surtout par la vigueur du secteur secondaire à travers les services rendus aux entreprises, la bonne santé des services financiers et assurances, ainsi que la relance du tourisme et des services immobiliers. En outre, le secteur tertiaire serait impacté positivement par la consolidation de l'activité économique.

Tableau 11: Comparaison des prévisions sectorielles

Croissance en volume en %	2012	2013	Estimations 2014
Secteur primaire	-2,7	6,9	4,0
Secteur secondaire	-1,4	8,8	6,1
Secteur tertiaire	9,6	9,6	12,4
PIB non marchand	16,1	3,1	9,0
PIB total	10,7	9,2	9,0

Source : DGE/ DCPE

II.9.4- La demande

La demande en 2014 serait confortée par la vitalité des investissements, de la consommation finale et des exportations.

Les investissements évolueraient de 18,1%, soutenus par les chantiers de l'Etat, le renforcement des outils de production dans les secteurs manufacturier et de la construction. Le taux d'investissement global ressortirait à 16% du PIB contre 14,6% en 2013.

Les exportations augmenteraient de 9,2% contre 5,7% en 2013, sous l'impulsion de la demande mondiale des produits primaires et manufacturiers (café, cacao, coton, noix de cajou, huile de palme, produits pétroliers,...).

Les importations seraient en hausse de 9,1%, tirées par les biens intermédiaires du fait des niveaux élevés des investissements prévus en 2014 (2 724,1 milliards de FCFA contre 2 257,7 milliards de FCFA en 2013, soit une hausse de 20,7%).

II.9.5- Les prix

L'inflation serait contenue à 0,5% grâce à la politique de lutte contre la cherté de la vie qui se traduirait notamment par l'encadrement des prix des produits de grande consommation, la lutte contre les positions dominantes de marché et l'amélioration des voies de dessertes agricoles.

II.9.6- Les comptes extérieurs

En 2014, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 406,6 milliards en liaison avec la bonne tenue des opérations en capital et des opérations financières.

La balance des transactions courantes serait excédentaire de 41,8 milliards grâce au solde positif de la balance de biens (1 908,3 milliards).

Le compte de capital, tirant profit de l'afflux de prêts projets, se solderait par un excédent de 168,8 milliards.

Le compte financier aurait un solde de -196 milliard indiquant un accroissement net des passifs de l'Etat vis-à-vis du reste du monde en rapport avec l'augmentation conjuguée des tirages et des investissements étrangers.

A fin 2014, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 406,6 milliards grâce à la bonne tenue des opérations en capital et des opérations financières.

II.9.7- La situation monétaire

L'évolution des agrégats monétaires par rapport à leurs niveaux de 2013 se caractériserait par une accumulation des avoirs extérieurs nets de 406,6 milliards (1 965,1 milliards contre 1 558,5 milliards) ainsi qu'une progression de 5,5% des crédits intérieurs due à l'augmentation des crédits à l'économie (8,4%) et à une contraction des engagements nets de l'Etat (-0,7%). Le désendettement net de l'Etat vis-à-vis du système bancaire correspondrait essentiellement aux remboursements des concours de la BCEAO adossés aux allocations de DTS.

Tableau 12: Situation monétaire intégrée

RUBRIQUES	31/12/2013 réalisation	31/12/2014 Prévisions actualisées	Variation en niveau	Variations en pourcentage %
Avoirs extérieurs nets	1 558,5	1 965,1	406,6	26,1

·BCEAO	1 299,7	1 706,3	406,6	31,3
·Banques	258,8	258,8	0,0	0,0
Crédit intérieur	4 137,3	4 365,9	228,6	5,5
Dont Position Nette du Gouvernement	1 306,6	1 298,0	-8,6	-0,7
Dont Crédit à l'économie	2 830,7	3 067,9	237,2	8,4
Masse monétaire	5 481,0	6 078,9	597,9	10,9
Circulation fiduciaire	1 747,7	1 793,3	45,6	2,6
CNCE	0	0	0	0
Dépôts en banques	3 733,3	4 285,6	552,3	14,8
Autres éléments nets	214,9	252,1	37,2	17,3

Source : BCEAO

III- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES A FIN 2014

La situation des finances publiques a bénéficié d'un environnement favorable et des efforts d'assainissement de l'économie engagés par le Gouvernement. Cela a permis l'optimisation du recouvrement des recettes et des mesures ont été prises pour la rationalisation des exonérations.

III.1- La situation de recouvrement des recettes globales et dons

Les finances publiques en 2014 sont caractérisées par la consolidation de l'activité économique et l'optimisation du recouvrement du potentiel fiscal. Par ailleurs, l'évolution favorable de la conjoncture économique nationale combinée à la mobilisation des concours extérieurs devraient permettre d'accroître les ressources publiques de l'Etat pour faire face aux dépenses d'investissements.

Ainsi, les recettes totales et dons sont estimées à 3 400,0 milliards (20,0% du PIB) contre 3 039,5 milliards en 2013 (19,7% du PIB), soit une hausse de 360,5 milliards (+11,9%). Ils se décomposent en recettes de l'Etat pour 3 074,6 milliards et en dons pour 325,4milliards.

III.1.1-Les recouvrements de recettes fiscales

Les recettes fiscales s'afficheraient à 2 656,0 milliards contre 2 408,6 milliards en 2013 en hausse de 247,4 milliards (+10,3%) en lien avec l'amélioration du recouvrement des Régies.

Au niveau de la DGI, l'impôt BIC hors pétrole est estimé à 228,9 milliards contre 211 milliards en 2013, en relation avec le regain d'activité enregistré en 2013 qui est ressorti avec un taux de croissance de 9,2%. L'impôt sur les revenus et salaires se situerait à 339,4 milliards en hausse de 24,7 milliards par rapport à 2013, en relation avec l'amélioration du niveau et des conditions de l'emploi (accroissement du SMIG et mise en œuvre de la mesure de revalorisation salariale des fonctionnaires).

La TVA serait de 270,8 milliards, en hausse de 18,6% par rapport à 2013, lié à la bonne tenue des activités économiques dans plusieurs secteurs, notamment les télécommunications, les industries des oléagineux et les industries sucrières.

La taxe sur les télécommunications et la taxe spéciale sur les communications téléphoniques rapporteraient respectivement 46,9 milliards et 21,1 milliards en 2014. Cette bonne performance reflète la bonne tenue de ce secteur.

Au niveau du Trésor, les estimations sont à 6,0 milliards contre 7,1 milliards en 2013, soit un repli de 1,1 milliard. Les impôts directs se chiffrent à 5,0 milliards contre 5,9 milliards l'année dernière et

les impôts sur biens et services à 1,0 milliard contre 1,2 milliards un an plus tôt.

En ce qui concerne la DGD, les taxes sur les produits pétroliers ressortiraient à 160,3 milliards contre 145,9 milliards un an plus tôt, soit un gain de 14,4 milliards en raison de la hausse des volumes mis à la consommation consécutive à la bonne conjoncture économique, et à l'application effective du mécanisme automatique des prix à la pompe. Les taxes sur les marchandises générales seraient de 651,5 milliards contre 606,3 milliards (+45,2 milliards ; +7,4%) et les taxes à l'exportation de 367,4 milliards contre 299,1 milliards (+68,3 milliards ; +22,8%). Ces niveaux traduisent la hausse du volume de biens importés pour les marchandises générales et celle des exportations de café et de cacao ainsi que les prix.

III.1.2-Les recouvrements de recettes non fiscales

Les recettes non fiscales s'établiraient à 418,6 milliards contre 429,4 milliards en 2013, soit une baisse de 10,8 milliards imputable essentiellement aux recettes non fiscales du Trésor qui en 2013, avaient enregistrées des recouvrements exceptionnels sur les commissions et transferts. Les cotisations de sécurité sociale ont quant à elles, enregistrées une hausse de 27,6 milliards liée à l'impact de la mise en œuvre de la réforme.

III.1.3-Les dons

En 2014, les dons sont estimés à 325,4 milliards contre 201,5 milliards en 2013, soit un accroissement de 123,9 milliards en lien avec la bonne mobilisation des ressources extérieures destinées aux projets. Ils comprennent 168,8 milliards de dons-projets et 156,6 milliards de dons programme composés essentiellement de financement au titre du C2D (147,6 milliards).

Tableau 13: Recettes fiscales 2012 à 2015 par régies financières (optique TOFE)

En milliards de Francs CFA	2012			2013			2014			2015		
	Réalisation	Evolution %	% PIB	Réalisation	Evolution %	% PIB	Estimation	Evolution %	% PIB	Prévision	Evolution %	% PIB
DGI	1 256,3	29,8	9,1	1 295,8	3,1	8,4	1 412,0	9,0	8,3	1 581,1	12,0	8,2
Impôts directs	715,9	27,5	5,2	759,7	6,1	4,9	780,1	2,7	4,6	884,2	13,3	4,6
dont Impôts sur bénéfices	394,7	28,1	2,9	368,6	-6,6	2,4	350,6	-4,9	2,1	391,7	11,7	2,0

Impôts sur revenus et salaires	260,1	30,7	1,9	314,7	21,0	2,0	339,4	7,9	2,0	389,4	14,7	2,0
Impôts indirects	540,3	32,8	3,9	536,2	-0,8	3,5	631,9	17,8	3,7	696,9	10,3	3,6
dont TVA	196,4	52,1	1,4	228,4	16,3	1,5	270,8	18,6	1,6	310,1	14,5	1,6
Droit d'enregistrement café - cacao	74,2	-22,6	0,5	27,4	-63,1	0,2	39,5	44,0	0,2	60,0	52,1	0,3
Patentes et licences	8,6	100	0,1	11,1	29,4	0,1	8,9	-20,0	0,1	11,8	32,6	0,1
Taxes d'exploitation pétrolière	92,1	37,9	0,7	60,7	-34,1	0,4	44,1	-27,4	0,3	38,4	-12,9	0,2
TRESOR	6,4	83	0,0	7,1	10,8	0,0	6,0	-14,8	0,0	6,2	2,6	0,0
Impôts directs	4,5	80,2	0,0	5,9	30,2	0,0	5,0	-14,0	0,0	5,2	3,2	0,0
Impôts indirects	1,9	90,2	0,0	1,2	-35,3	0,0	1,0	-18,7	0,0	1,0	0,0	0,0
DGD	950,3	16,9	6,9	1 105,7	16,4	7,2	1 238,0	12,0	7,3	1 355,1	9,5	7,1
Taxes hors produits pétroliers	608,9	43,3	4,4	660,7	8,5	4,3	710,3	7,5	4,2	798,0	12,4	4,2
Taxes sur produits pétroliers	111,4	2	0,8	145,9	31,0	0,9	160,3	9,9	0,9	188,9	17,8	1,0
Taxes à l'exportation	230,0	-17,6	1,7	299,2	30,1	1,9	367,4	22,8	2,2	368,2	0,2	1,9
RECETTES FISCALES	2 213,0	24,0%	16,0%	2 408,7	8,8%	15,6%	2 656,0	10,3%	15,6	2 942,4	10,8%	15,3%

Sources : DGTC, DGD, DGE/DCPE

Tableau 14: Recettes totales et dons 2012 à 2015

(en milliards de FCFA)	2012		2013		2014		2015	
	Réalisation	% PIB	Réalisation	% PIB	Estimation	% PIB	Prévision	% PIB
Recettes fiscales	2213,0	16,0	2408,6	15,6	2656,0	15,6	2942,4	15,3
Recettes non fiscales	327,2	2,4	429,5	2,8	418,6	2,5	532,3	2,8
Cotisations de sécurité sociale	235,9	1,7	307,3	2,0	334,8	2,0	334,8	1,7
Autres recettes non fiscales	91,3	0,7	122,2	0,8	83,8	0,5	183,0	1,0
<i>Recettes non fiscales du Trésor</i>	38,2	0,3	62,8	0,4	32,1	0,2	37,4	0,2
<i>Redevance de téléphonie cellulaire</i>	24,7	0,2	9,9	0,1	7,1	0,0	105,0	0,5
<i>Autres recettes (y/c Bonus de signature)</i>	28,4	0,2	49,5	0,3	44,6	0,3	40,6	0,2
TOTAL DONS	81,2	0,6	201,4	1,3	325,4	1,9	376,2	2,0
Dons-projets	51,5	0,4	96,2	0,6	168,8	1,0	228,6	1,2
Dons-programmes	29,7	0,2	105,2	0,7	156,6	0,9	147,6	0,8
dont CDD	19,7	0,1	98,4	0,6	147,6	0,9	147,6	0,8
RECETTES TOTALES HORS DONS	2540,2	18,4	2838,1	18,4	3074,6	18,1	3474,7	18,1
RECETTES TOTALES ET DONS	2621,5	19,0	3039,5	19,7	3400,0	20,0	3850,9	20,1

Sources : DGTCP, DGBF, DGE/ DCPE

III.2- L'exécution des dépenses totales et prêts nets

L'année 2014 a été marquée par un réajustement à la hausse du budget initial de 159,2 milliards, portant le niveau à 4 407,5 milliards contre 4 248,3 milliards initialement prévus, pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture et de l'activité économique. Ainsi, les dépenses totales et prêts nets s'établiraient à 3 778,9 milliards soit 22,2% du PIB contre 21,9% en 2013.

III.2.1- Les dépenses courantes

Elles seraient à 2 370,5 milliards contre 2 140,4 milliards en 2013, soit un surplus de 230 milliards imputable essentiellement à la masse salariale (+136,8 milliards) et aux dépenses de fonctionnement (+99 milliards).

Les dépenses de personnel se situeraient à 1 175,7 milliards contre 1 038,9 milliards en 2013. Ces dépenses représentent 31,1% des dépenses totales et 44,3% des recettes fiscales. Par ailleurs, dans l'optique du respect à terme de la norme communautaire, le Gouvernement a élaboré une stratégie de maîtrise de la masse salariale et a procédé à des contrôles des effectifs des fonctionnaires à travers divers mécanismes dont la notation des fonctionnaires et agents de l'Etat.

Les subventions et transferts se chiffraient à 312,4 milliards en 2014, soit 1,8% du PIB contre 2,1% en 2013. La couverture du déficit du secteur de l'électricité a nécessité une subvention de 56,6 milliards dont 40,2 milliards de soutien à l'utilisation du HVO en 2014 contre 84,1 milliards en 2013.

Les dépenses de fonctionnement ressortiraient à 616,9 milliards en 2014 contre 517,9 milliards en 2013, soit une hausse de 19,1%, en

liaison avec la création de nouveaux services et le renforcement des crédits des services existants.

III.2.2- Les dépenses d'investissement

Elles seraient exécutées à hauteur de 1095,4 milliards, dont 667 milliards financés sur ressources intérieures et 428,4 milliards sur ressources extérieures. Les investissements financés sur ressources Trésor comprennent 107 milliards pour le Programme Présidentiel d'Urgence (PPU) et 149,1 milliards pour les projets au titre du CDD. Relativement aux concours extérieurs, les dons projets s'élèveraient à 168,8 milliards et les emprunts projets à 259,6 milliards.

III.2.3- Les dépenses de sortie de crise

Elles sont estimées à 47,5 milliards dont 38,5 milliards financés par le Trésor et 9 milliards par l'extérieur précisément par la Banque Mondiale pour le Projet d'Assistance Post Crise (PAPC). Les dépenses de sortie de crise comprendraient principalement les opérations au titre des activités de l'Autorité de Désarmement de Démobilisation et de Réinsertion (ADDR) (22,2 milliards) et du Conseil National de Sécurité (CNS) (10 milliards). Par ailleurs, il faut noter un paiement de 6,0 milliards à l'opérateur SAGEM et un financement du Trésor au titre des projets post crise à hauteur de 0,3 milliard.

Au total, pour l'année 2014, le solde budgétaire global ressortirait déficitaire à 378,9 milliards (-2,2% du PIB) contre -346,2 milliards (-2,2% du PIB) en 2013. Ce déficit serait couvert par le recours aux marchés monétaire et financier de l'UEMOA à hauteur de 778,0 milliards, au marché international à travers l'émission d'un

Eurobond de 357,0 milliards. Par ailleurs, l'Etat bénéficierait d'appuis budgétaires estimés à 117,5 milliards.

Tableau 15: Dépenses totales de l'Etat 2012-2015

(en milliards de FCFA)	2012		2013		2014		2015	
	Réalisation	% PIB	Réalisation	% PIB	Estimation	% PIB	Prévision	% PIB
Personnel	934,7	6,8	1038,9	6,7	1175,7	6,9	1347,4	7,0
Prestations sociales	229,2	1,7	252,3	1,6	259	1,5	266,0	1,4
CNPS	99,4	0,7	113,9	0,7	120,6	0,7	124,5	0,6
CGRAE	129,8	0,9	138,4	0,9	138,4	0,8	141,5	0,7
Subventions et transferts	410,5	3,0	325	2,1	312,5	1,8	324,7	1,7
Dépenses de fonctionnement	531,3	3,8	517,9	3,3	616,9	3,6	689,4	3,6
Dépenses du budget de l'Etat	324,8	2,4	314	2,0	385,3	2,3	441,6	2,3
Autres dépenses de fonctionnement	206,5	1,5	203,9	1,3	231,6	1,4	247,9	1,3
Dépenses sociales ciblées	26,9	0,2	6,4	0,0	6,3	0,0	8,5	0,0
Dépenses d'investissement	615,8	4,5	942,1	6,1	1095,4	6,4	1469,9	7,7
Sur ressources internes	510,3	3,7	618,9	4,0	660,5	3,9	776,8	4,1
Sur ressources externes	105,5	0,8	316,2	2,0	428,4	2,5	684,7	3,6
Dépenses liées à la crise	56,5	0,4	75,4	0,5	47,5	0,3	55,6	0,3
Sur ressources internes	45,9	0,3	68,55	0,4	38,5	0,2	49,9	0,3
Sur ressources externes	10,6	0,1	6,85	0,0	9,0	0,1	5,7	0,0
Dépenses liées aux déchets toxiques	5,0	0,0	5,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transferts en capital	8,9	0,1	15,9	0,1	58,3	0,3	20,1	0,1
Intérêts dus sur la dette	233	1,7	214,7	1,4	207,3	1,2	274,5	1,4
Sur dette intérieure	79,6	0,6	115,6	0,8	118,5	0,7	160,9	0,8
Sur dette extérieure	153,4	1,1	99,1	0,7	88,8	0,5	113,6	0,6
Prêts nets	2,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
DEPENSES PRIMAIRES (hors intérêts et déchets Toxiques)	2816	20,4	3165,9	20,5	3571,6	21,0	4181,51	21,8
DEPENSES TOTALES ET PRETS NETS	3054	22,1	3385,6	21,9	3778,9	22,2	4456,0	23,2

Sources : DGTCP, DGBF, DGE/DCPE

III.3- La dette publique

L'exécution du *service dela dette publique* devrait ressortir à 1 151,8 milliards contre 1 128,7 milliards prévus, et 977,4 milliards un an plutôt, soit une hausse de 17,8% par rapport à 2013. Il représente 6,8% du PIB et 37,5% des recettes intérieures contre respectivement 6,4% et 36,4% en 2013. Il comprend 312,7 milliards de dette extérieure et 839,1 milliards de dette intérieure. Ce niveau de service devrait être exécuté sans accumulation d'arriérés.

Projeté à 814,3 milliards, le service de la **dette intérieure** devrait se chiffrer à 839,1 milliards en 2014, en dépassement de 24,8 milliards par rapport au niveau projeté. Ce dépassement est lié au paiement anticipé de 30 milliards au profit de la SIR, la hausse de 4,9 milliards par rapport au niveau budgétisé enregistrée sur les intérêts des nouvelles émissions de bons du Trésor combiné à la non mise en exécution du plan d'apurement des arriérés qui a engendré une économie de 6,3 milliards. Ce service qui devrait être entièrement payé, comprend 686,3 milliards de remboursement de titre émis sur le marché monétaire et financier qui se compose de 352 milliards de bons du Trésor dont 16,8 milliards d'intérêts précomptés sur les nouvelles émissions, 168,3 milliards d'Obligation du Trésor et 166 milliards d'emprunts obligataires. Les règlements hors titres émis sur le marché monétaire et financier devraient se chiffrer à 148 milliards et se répartissent comme suit :

- 29,5 milliards au profit de la BCEAO pour le compte des DTS
- 24,78 milliards au profit des banques commerciales dont 12,1 milliards à la BICICI pour le compte de la dette « financement de sortie de crise », 6 milliards pour la CNCE, 4,9 milliards à la BNI, 1,1 milliards pour la dette titrisée BIAO.

- 93,7 milliards au niveau du secteur non bancaire, dont 33,1 milliards payés à la SIR, 27,8 milliards au profit de PFO et 24,2 milliards pour le compte de la dette titrisée CNPS et 3,4 milliards de la dette RAIDCO .

En plus, à fin juillet 2014, l'Etat a apuré les arriérés à hauteur de 6,2 milliards.

En ce qui concerne le service dû au titre de la dette extérieure, il devrait ressortir à 312,7 milliards à fin décembre 2014 contre une prévision initiale de 314,7 milliards. Ce service représente 4,2% de la valeur des exportations contre 3,4% en 2013.

Au titre du service de la dette extérieure, le service total estimé à 312,7 milliards, devrait être remboursé en totalité. Il s'agit de :

- 27,5 milliards pour les créanciers Multilatéraux dont 8,1 milliards pour la BEI, 3,4 milliards pour le FMI, 3,1 milliard pour la BOAD, 2,4 milliards pour la BAD, 2 milliards pour l'UEMOA et 1,9 milliard pour la BM ;
- 186,4 milliards pour le Club de Paris dont 147,6 milliard au titre du C2D ;
- 9,5 milliards pour les autres créanciers bilatéraux ;
- 74 milliards pour les commerciaux et 15,4 milliards au titre des charges exceptionnelles.

En plus, les paiements au titre des arriérés de la dette commerciale devrait se chiffrer à 24,5 milliards.

Tableau 16: Situation d'exécution du service de la dette publique en 2014

	Service dû prévisionnel	Service dû révisé
BCEAO	29,50	29,51
Banques commerciales	27,98	24,78
Secteur non bancaire	64,45	93,71
Bons du Trésor	347,84	352,01
Obligations du Trésor	169,81	168,30
Emprunts Obligataires	166,06	166,03
Frais et commissions	8,62	4,75
TOTAL DETTE INTERIEURE	814,26	839,09
Multilatéraux	30,29	27,50
Club de Paris	186,65	186,38
Autres bilatéraux	11,36	9,47
Commerciaux	73,50	74,02
Charges Exceptionnelles	12,70	15,33
TOTAL DETTE EXTERIEURE	314,49	312,70
TOTAL SERVICE DE LA DETTE	1128,75	1151,80

Sources: DGTCP, DGE/DCPE

Tableau 17: Service de la dette publique réglé 2012-2014

En milliards sauf indication	2012	2013	2014
SERVICE DE LA DETTE EXTERIEURE	128,10	236,30	312,70
% PIB	0,9%	1,5%	1,8%
% des recettes intérieures	5,0%	8,3%	10,2%
%des recettes d'exportation	2,0%	3,4%	4,2%
SERVICE DE LA DETTE INTERIEURE	219,30	741,10	839,09
% PIB	1,6%	4,8%	4,9%
% des recettes intérieures	8,6%	26,1%	27,3%
TOTAL SERVICE DE LA DETTE	347,40	977,40	1151,80
% PIB	2,5%	6,3%	6,8%
% des recettes intérieures	13,7%	34,4%	37,5%

Sources : DGTCP, DGE/DCPE

IV.- LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES EN 2014

Afin de maintenir un rythme de croissance soutenu de l'activité économique, le Gouvernement a poursuivi sa politique ambitieuse de réformes sur le renforcement de la transparence dans la gestion des Finances Publiques, notamment la gestion de la dette, les procédures d'exécution et de clôture budgétaire, les procédures de passation de marché, l'assainissement, la redynamisation du secteur financier et l'amélioration du climat des affaires.

IV.1- La gestion des finances publiques

Pour optimiser son potentiel de recouvrement, le Gouvernement a renforcé le dispositif de collecte de la TVA par l'adoption d'une stratégie de réforme pour élargir l'assiette, renforcer les contrôles et rationaliser les exonérations. Cette approche est également mise en œuvre pour les droits de porte.

Le Gouvernement poursuit l'amélioration de la transparence par l'adoption d'outils de planification et de suivi modernes. Pour l'exercice budgétaire 2014, un plan d'engagement et un plan de passation type des marchés sont disponibles. Un audit de la chaîne de la dépense a également été réalisé afin d'en assurer la fluidité. Concernant le Trésor, une stratégie de mise en œuvre d'un compte unique a été adoptée afin d'assurer la traçabilité systématique des mouvements sur les comptes de l'Etat.

Au titre de l'endettement, la Côte d'Ivoire compte maintenir la viabilité de sa dette, après les allègements liés à l'atteinte du point d'achèvement de l'IPPTE. Pour ce faire, une Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT 2013-2017) est en cours de mise en œuvre. Elle est accompagnée d'une Analyse de Viabilité de la Dette

afin d'adapter les besoins actuels aux objectifs de croissance à moyen et long termes. Une structuration de la Direction de la Dette Publique en front-office, middle-office et back-office est en cours afin d'assurer une gestion moderne de la dette publique. Les efforts mis en œuvre visent également à améliorer le profil de la dette vers un niveau d'endettement intérieur moindre et extérieur orienté vers les guichets concessionnels.

IV.2- Les filières agricoles

Le Gouvernement a procédé à la réorganisation des filières agricoles afin d'assurer une production importante et un niveau de rémunération suffisant aux producteurs. Les efforts ont porté sur la mise en œuvre de stratégies de développement sectorielles à travers le PNIA visant à terme la transformation plus accrue des produits agricoles et la poursuite des réformes dans l'agriculture d'exportation. Concernant l'agriculture vivrière, la mise en œuvre du PNIA à travers le Programme National de Développement du Riz (PNDR) a permis d'inverser la tendance des importations de riz (-30%) en 2013.

Pour l'agriculture d'exportation, à l'instar de la filière café-cacao, les réformes entamées dans la filière coton-anacarde devraient permettre d'accroître la production et améliorer les revenus des producteurs qui bénéficieraient d'au moins 60% du prix CAF. De plus, la fixation d'une taxation unique au niveau des spéculations (café-cacao, coton-anacarde) contribue au renforcement de la transparence dans la gestion des redevances parafiscales. La mise en place du Fond d'Investissement en Milieu Rural a permis de financer notamment les routes, les écoles, les centres de santé, l'électrification et l'adduction d'eau potable pour améliorer le cadre de vie des producteurs et favoriser l'écoulement de la production.

IV.3- Le secteur des hydrocarbures

Le Gouvernement s'est engagé à favoriser une adéquation entre l'offre et la demande d'énergie. Pour ce faire, il a réalisé d'importants investissements dans le développement des champs pétroliers et la réalisation d'infrastructures de transport des produits pétroliers. Ainsi, un important programme d'un montant de 2,408 milliards de dollars US, soit 1 204 milliards de FCFA est en cours pour assurer une production importante de pétrole brut et de gaz à l'orée 2015. De même, il a procédé à la construction d'un pipeline Abidjan-Bouaké, dont le premier tronçon Abidjan-Yamoussoukro est achevé et en service, pour assurer un transport à moindre coût au plan national et sous régional des produits pétroliers.

IV.4- Le secteur de l'électricité

Le Gouvernement poursuit ses efforts pour assurer une production suffisante face aux besoins nationaux en électricité. Dans ce cadre, la stratégie d'atteinte de l'équilibre financier du secteur électricité et la conduite des investissements nécessaires à l'accroissement de la production sont mises en œuvre. Ainsi, un code de l'électricité qui intègre un meilleur cadre de gestion des flux physiques et financiers du secteur a été adopté à l'Assemblée Nationale. Concernant les investissements en cours, la mise en service de la turbine à gaz de la phase 4 de CIPREL a permis d'accroître la production de 111 MW.

IV.5- L'environnement des affaires et la promotion de la bonne gouvernance

Les actions menées en 2013 pour assainir l'environnement des affaires ont contribué à maintenir la Côte d'Ivoire dans le peloton de tête des pays réformateurs dans le « Doing Business » de 2014 de la

Banque Mondiale. Au plan national, ces efforts ont permis une hausse significative du volume des investissements directs étrangers (407 milliards FCFA, soit plus du triple du niveau de 2012) et du nombre d'entreprises créées (2775 en 2013 contre 396 en 2012). En 2014, le Gouvernement poursuivra la simplification ou la réduction des procédures, des délais et des coûts sur les démarches de création d'entreprises (juridiques, import-export, et énergie). Ces actions seront également renforcées par (i) l'élargissement des canaux d'élaboration et de diffusion des actes de création d'entreprises, (ii) la réduction des coûts fiscaux et la levée de l'exigence de capital minimal pour les PME (Capital social n'excède pas dix millions de FCFA), (iii) l'élargissement des compétences du Président du Tribunal du Commerce et l'institution d'un cadre juridique de la médiation commerciale et (iv) le renforcement du dispositif de redressement des entreprises en difficulté ainsi que le respect des délais de recours et de forclusion prescrit par les textes.

En outre, une politique ambitieuse de soutien aux PME portée par l'exécution d'un programme dénommé « PHOENIX » afin de disposer d'une stratégie globale d'appui au développement des PME a été adoptée par l'Assemblée Nationale.

Concernant la Gouvernance, les efforts du Gouvernement ont permis de renforcer la transparence dans le domaine des finances publiques, de l'énergie, du secteur financier et de la filière café-cacao. Ainsi, le Gouvernement publie régulièrement des Communications sur l'exécution budgétaire, les passations de marchés publics, les flux physiques et financiers des secteurs énergie et café-cacao. Outre l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics mise en place pour organiser les opérations de marchés publics, le Gouvernement a créé une Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance et un Secrétariat National de Lutte contre la Corruption.

IV.6- La lutte contre la pauvreté

Le Gouvernement poursuit la mise en œuvre des projets sociaux, en faveur de l'emploi et des populations les plus vulnérables. L'accompagnement à l'emploi des jeunes diplômés est conduit par l'Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi (AGEPE) avec un accent particulier sur l'auto emploi à travers la formation aux techniques de montage de projets. Le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), avec un budget d'un milliard de FCFA, a permis de financer plusieurs projets sous forme de microcrédits à taux réduit (1% par mois) et constitue ainsi un outil de promotion du genre avec les femmes comme un vecteur d'accroissement des revenus des plus démunis. Grâce aux résultats obtenus, il bénéficie désormais de capitaux privés, notamment 500 millions de FCFA de la Banque Populaire du Maroc, pour la poursuite de sa mission.

Concernant le monde rural, le système de prix garanti et la mise en place des brigades de contrôle des prix permettent d'assurer une bonne rémunération effective des producteurs de café, de cacao et de noix de cajou. Le Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR) participe à l'amélioration du cadre de vie des populations grâce au reprofilage des routes et à la construction d'infrastructures sociales, éducatives et sanitaires de base.

Par ailleurs, le Gouvernement poursuit sa politique de construction de logements sociaux. Enfin, une stratégie sanitaire articulée autour du développement d'une industrie pharmaceutique de médicaments génériques afin d'ériger la Côte d'Ivoire en un hub sous régional de services hospitaliers est en cours de mise en œuvre. Dans ce cadre, une loi instituant une Couverture Maladie Universelle a été adoptée en mars 2014.

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR 2015

I. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR L'ANNEE 2015

I.1- L'environnement économique international

Au plan international, suite à une hausse en 2014 (3,4% contre 3,3% en 2013), l'économie mondiale devrait connaître une fois de plus un accroissement en 2015 avec un taux de croissance de 4,0%. La zone euro, dans son ensemble, évitera l'entrée en déflation. Le rythme de croissance dépendra étroitement de l'évolution de l'investissement.

Quant aux pays émergents et en développement qui représentent deux tiers de l'économie, les projections laissent entrevoir un rebond à 5,2% en 2015 après 4,6% en 2014.

Tableau 18: Cours des matières premières de 2013 à 2015

PRODUITS EN CFA	2013	2014	2015 (prév)
Café(F CFA/kg)	1094,8	1 048,6	1 002,3
Cacao(F CFA/kg)	1 204,6	1 535,7	1 576,5
Coton(F CFA/kg)	984,5	856,7	740,8
Caoutchouc(F CFA/kg)	1 380,4	1 056,3	1 206,9
Huile de palme	377,4	350,2	332,0
Pétrole brut (F CFA/baril)	51 398,4	49 766,3	48 511,4
Or (F CFA/once)	696 898,6	624 920,9	628 087,9

Sources :Banque Mondiale, FMI (WEO) DGE/ DCPE

I.2- L'environnement national

I.2.1- Du côté de l'offre

L'offre serait surtout marquée par une progression des secteurs primaire (3,4%), secondaire (+14,5%) et tertiaire (+12,9%) par rapport à 2014.

I.2.1.1- Le secteur primaire

Les projections des produits agricoles tablent sur une bonne pluviométrie, un meilleur traitement phytosanitaire des plantations et du verger et une amélioration des routes de desserte ainsi que des prix rémunérateurs.

Le secteur primaire enregistrerait un accroissement de 3,4% contre 4% en 2014. Cette progression est imputable à l'agriculture vivrière qui connaîtrait une performance de 5% grâce au dynamisme des principales productions vivrières (riz et banane plantain) et à l'agriculture d'exportation qui augmenterait de 1,1% malgré la baisse de la production de cacao de 2,9%.

I.2.1.2- Le secteur secondaire

Le secteur secondaire évoluerait de 14,5% attribuable à la bonne progression des BTP (+22%), à la relance de l'extraction minière (+9,8%), à l'affermissement de l'agroalimentaire (+14%) et au renforcement des autres industries manufacturières (+11,2%).

Le BTP (+22%) devrait connaître une évolution notable après sa bonne tenue en 2014. Cette évolution serait due à la poursuite des projets d'investissements publics et privés initiés en 2014 et à

l'entame de nouveaux projets publics dès 2015. Le secteur minier et pétrolier tablerait sur les investissements dans les domaines de l'exploration, du développement et de l'entretien des puits et mines existants. La production de pétrole brut connaîtrait alors une hausse de 10,4% (20 597,7 barils/jour contre 18 662,0 barils/jour). De plus, la production de l'or poursuivrait son dynamisme, grâce à la mine d'or de Tongon qui sera en pleine capacité de production sur la base d'une fourniture régulière d'électricité. L'agroalimentaire devrait enregistrer une hausse de 14% contre 11,5% en 2014 suite à la politique de transformation progressive du cacao, du café et de la noix de cajou. Elle devrait également profiter de la hausse de la demande dans les secteurs industriels en raison de la politique d'industrialisation encouragée par le Gouvernement.

1.2.1.3- Le secteur tertiaire

L'activité tertiaire progresserait de 12,9% grâce au dynamisme de l'ensemble de ses composantes qui seraient impulsées par les effets des évolutions positives des secteurs primaire et secondaire.

Le transport (+12%) serait soutenu par la bonne tenue du trafic portuaire et aéroportuaire, la poursuite du renouvellement du parc auto ainsi que les effets positifs des nouveaux projets routiers entrepris par le Gouvernement. Le commerce évoluerait positivement de 13,5%, en rapport avec la reprise de la consommation et le rebond de l'activité économique. En outre, la hausse des salaires dans le secteur public et privé initiée par le Gouvernement ainsi que l'augmentation du revenu agricole issue des réformes des filières café-cacao et coton-anacarde (mise en œuvre du prix garanti aux producteurs) devrait profiter au secteur tertiaire. Quant aux autres services et la télécommunication, ils connaîtraient respectivement des évolutions de 13,1% et 12%. Ces

secteurs seraient appuyés par la consolidation de la normalisation sociopolitique et l'amélioration de l'environnement des affaires.

1.2.1.4- Les droits et taxes

Le recouvrement des droits et taxes seraient en hausse grâce au dynamisme de l'économie dans son ensemble et aux réformes au sein de l'administration fiscale. Ces réformes prennent en compte les mesures de rationalisation des exonérations et la politique de déconcentration et de l'élargissement de l'assiette fiscale. L'opérationnalisation des brigades spéciales de lutte contre la fraude serait favorable à la hausse des droits et taxes. Sur cette base, les droits et taxes ressortiraient à 7,8 % en 2015.

1.2.1.5- Le secteur non marchand

Le secteur non marchand évoluerait de 4,7% en 2015, sous l'effet de l'augmentation des effectifs de la fonction publique imputable d'une part à la relance des concours de la fonction publique suspendus depuis 2011; et d'autre part aux recrutements dans les secteurs éducation et de la santé.

I.2.2- Du côté de la demande

La demande bénéficierait de la croissance économique et des politiques d'amélioration des revenus des ménages initiées par le Gouvernement.

Les investissements seraient soutenus par les chantiers publics notamment les infrastructures socioéconomiques, les logements sociaux, le renforcement des outils de production dans les secteurs manufacturier et de la construction. Le taux d'investissement global

ressortirait à 17% du PIB contre 16% en 2014 avec un taux d'investissement public qui se maintiendrait à 7,7%.

La consommation serait tirée notamment par la consommation publique à travers l'augmentation substantielle des dépenses de l'Etat, la politique de création d'emploi, de la hausse des revenus des ménages salariés et agricoles en rapport avec la hausse des productions des principaux produits d'exportation et de la revalorisation salariale. Ainsi, la consommation finale augmenterait de 7,7% en 2015 contre 8,2% en 2014.

Les importations connaîtraient une hausse de 9,1%, portée par les besoins en biens d'équipements et intermédiaires pour soutenir les importants investissements et la production de biens.

Quant **aux exportations**, elles évolueraient de 9,6% en rapport avec la hausse de la production des produits pétroliers, de l'agriculture d'exportation et de l'agro-industrie qui devrait profiter du renforcement de la politique d'industrialisation.

L'inflation serait maintenue à 2,3% grâce à la politique de lutte contre la cherté de la vie qui se traduirait notamment par l'accroissement de l'offre de produits alimentaires, la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de desserte agricoles.

Tableau 19 : Cadrage macro-économique 2012-2015

Croissance en volume en %	2012	2013	2014	2015
PIB réel	10,7	9,2	9,0	10,0
Secteur Primaire	-2,7	6,9	4,0	3,4
Secteur Secondaire	-1,4	8,8	6,1	14,5
Secteur Tertiaire	9,6	9,6	12,4	12,9
Secteur non marchand	16,1	3,1	9,0	4,7
Consommation finale	14,9	5,7	8,2	7,7
FBCF	47,0	31,8	18,1	15,8
Exportation de biens et services	-1,6	5,7	9,2	9,6
Importation de biens et services	34,8	5,8	9,1	9,1
Déflateur du PIB	4,1	2,5	1,0	2,4

Source : DGE/ DCPE

I.2.3.- La balance des paiements

En 2015, la **balance des transactions courantes** ressortirait excédentaire de 87,8 milliards, en amélioration par rapport au niveau de 2014 (41,8 milliards), en liaison avec une amélioration de la balance des biens.

La balance des biens enregistrerait un excédent plus élevé que celui de l'année antérieure, sous l'effet d'une augmentation des exportations plus forte que celle des importations. Cette évolution favorable des exportations serait induite par la bonne tenue des ventes de cacao, de coton, de caoutchouc, de produits pétroliers, de noix de cajou, d'huile de palme et d'or etc.

La balance des services se dégraderait, en liaison avec la hausse des dépenses de fret et assurances. Le déficit du compte du revenu primaire se creuserait, en relation avec la hausse des revenus

d'investissement dus aux non-résidents. Le solde du compte du revenu secondaire connaîtrait également une dégradation, sous l'effet des sorties de ressources liées aux envois de fonds des migrants à destination de l'étranger.

Le compte de capital enregistrerait un solde positif plus que celui de l'année précédente, en raison de la consolidation des entrées de ressources au titre des dons projets.

Le compte financier serait caractérisé par une acquisition nette d'actifs financiers, amenée par les investissements de portefeuille.

Au total, le solde global de la balance des paiements ressortirait positif de 96,5 milliards de FCFA après 406,6 milliards de FCFA en 2014.

Tableau 20 : Balance des paiements 2013-2015

En milliards de F CFA	2013	2014	2015
Compte des transactions courantes	-43,3	41,8	87,8
Biens	1 793,3	1 908,3	2 114,0
Services	-1 171,5	-1 201,0	-1 254,1
Revenus	-464,1	-497,6	-563,7
Transfert courants	-201,0	-168,0	-208,4
Compte de capital et d'opérations financières	96,2	168,8	228,6
Transferts de capital	96,2	168,8	228,6
Acquisitions et cessions d'actifs non financiers	0,0	0,0	0,0
Investissements directs	-180,7	-199,0	-224,2
Investissements de portefeuille	-86,9	-462,1	254,6
Autres investissements	317,9	465,1	189,6
Erreurs et omissions nettes	0,0	0,0	0,0
Solde global	2,6	406,6	96,5
Variation des AEN	-2,6	-406,6	-96,5
Financement exceptionnel	-16,8	0,0	0,0

Source : BCEAO, DGE/ DCPE

I.2.4.- La situation monétaire

Pour l'année 2015, l'évolution des agrégats monétaires serait marquée par la hausse des avoirs extérieurs nets de 96,5 milliards, et

une augmentation de la masse monétaire de 0,1%. Le crédit intérieur devrait baisser de 2%.

La progression *des avoirs extérieurs* nets s'expliquerait par l'augmentation de l'excédent commercial et des autres investissements et des investissements de portefeuille.

L'accroissement du *crédit intérieur* serait tiré par les crédits à l'économie. Les crédits à l'économie croîtraient de 8,6% pour se situer à 3 331,7 milliards en soutien à l'activité économique. L'endettement net de l'Etat baisserait de 352,5 milliards pour s'établir à 945,4 milliards.

En contrepartie de ces évolutions, la masse monétaire stagnerait à un taux de 0,1%.

II. LES PERSPECTIVES DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ANNEE 2015

Les finances publiques en 2015 évolueront comme en 2014 dans un contexte socio-économique favorable caractérisé par un dynamisme de l'activité économique dont la progression atteindrait 9,0%. L'Etat a pour ambition d'accélérer les investissements dans les secteurs porteurs de croissance.

II.1- Les recettes totales et dons

Les recettes totales et dons seraient de 3851 milliards contre 3400 milliards en 2014, soit une hausse de 13,3%. Elles se décomposent en recettes fiscales (2942,4 milliards), en recettes non fiscales (532,3 milliards) et en dons (376,2 milliards).

II.1.1- Les recettes fiscales

Les niveaux de recouvrement des recettes fiscales sont soutenus par la consolidation de la croissance (10,1% de croissance contre 9,0% en 2014) et l'amélioration de l'administration fiscale. Ces impôts projetés en augmentation en 2015 bénéficieraient des effets attendus des réformes fiscales, de la rationalisation de la gestion des exonérations, du renforcement des efforts de productivité des services, de l'intensification de la lutte contre la fraude et le renforcement du contrôle fiscal.

Au niveau des recettes de porte, les recouvrements s'appuient sur l'amélioration de la prise en charge des marchandises, la lutte contre la fraude, la poursuite de la mise en œuvre du mécanisme de fixation automatique des prix à la pompe.

Les recettes de la DGI sont projetées à 1 581,1 milliards et se décomposent selon les principales natures d'impôts suivants :

- **l'impôt BIC hors pétrole** passerait de 228,9 milliards en 2014 à 277,5 milliards en 2015, en relation avec le regain d'activité enregistré en 2014 ;
- **l'impôt sur les revenus et salaires** devrait enregistrer en 2015, une hausse de 50 milliards par rapport au niveau attendu à fin 2014 pour se situer à 389,4 milliards compte tenu de la relance de la politique de l'emploi et des recrutements dans les secteurs sociaux de la santé et de l'éducation, de la politique de déblocage des avancements indiciaires dans l'administration publique ;
- **la TVA intérieure** est projetée à 310,1 milliards en 2015, en hausse de 39,7 milliards par rapport à 2014. Outre la prise en compte de l'accroissement de la consommation finale induite

par la hausse des revenus, cette projection intègre les actions de renforcement des contrôles.

Les recouvrements *du Trésor* sont prévus pour 6,2 milliards contre une estimation à fin 2014 de 6,0 milliards. Les impôts directs sont projetés à 5,2 milliards et les impôts sur biens et services sont projetés à 1 milliard.

Les recettes de la DGD, composées des taxes sur les produits pétroliers, des taxes sur les marchandises générales et des taxes à l'exportation, sont prévues pour à 1 355,1 milliards en 2015.

- **Les taxes sur les produits pétroliers** sont projetées en hausse en rapport avec l'augmentation des volumes de mise à la consommation de gasoil, de super carburant et de pétrole lampant. Ainsi pour 2015, ces taxes sont prévues à 188,9 milliards (+28,6 milliards ; 17,8%) ;
- **La projection des taxes sur les marchandises générales** tient compte de l'accroissement de l'importation des biens et services attendus, du renforcement de la lutte contre la fraude ainsi que la célérité dans les opérations de dédouanement. Ainsi, ces taxes ressortiraient à 734,9 milliards ;
- **Les taxes à l'exportation** se situeraient à 368,2 milliards prenant essentiellement en compte l'évolution du volume et la taxation du café et du cacao.

Les hypothèses de projection sont les suivantes :

- les volumes de cacao fève et transformé respectivement à 1 002,3 millions et 539,7 millions de tonnes ;
- les volumes de café vert et transformé respectivement à 84 millions et 21 millions de tonnes ;

- le taux d'enregistrement de 3,0% pour le cacao ;
- le taux du DUS de 14,6% du cacao fève et transformé ;
- le taux du DUS de 5% du café vert.
- le prix CAF moyen prévisionnel du cacao fixé à 1 577 FCFA/Kg ;
- Le prix CAF moyen prévisionnel du café fixé à 801,6 FCFA/Kg.

Afin d'améliorer le recouvrement des recettes fiscales, des mesures sont envisagées par les Régies. Elles portent notamment sur :

- la poursuite de la politique de déconcentration des services et le renforcement de la Direction des Grandes Entreprises ;
- la mise en place des Centres des Moyennes Entreprises (CME) ;
- l'accentuation du contrôle fiscal à travers le renforcement des Brigades de contrôle ;
- l'élargissement de l'assiette de la TVA au secteur immobilier et financier ;
- l'harmonisation des taux applicables aux revenus tirés du capital ;
- les réformes de certains impôts en vue d'améliorer leur rendement.

II.1.2- Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont prévues à 532,3 milliards et comprennent les cotisations de sécurité sociales et les autres recettes non fiscales qui seraient respectivement de 349,3 milliards et 183,0 milliards. Elles sont marquées par le renouvellement des licences des compagnies de téléphonie cellulaire.

II.2- Les dons

Les dons ont été projetés à 376,2 milliards dont 228,6 milliards pour le financement de projets et 147,6 milliards au titre des dons-programme principalement le C2D.

II.3- Les dépenses publiques

La projection des dépenses publiques totales en 2015 restent conforme à l'engagement du Gouvernement à maintenir la stabilité macroéconomique et à améliorer le taux d'exécution des investissements.

Ainsi, les dépenses ont été projetées à 4 518,2 milliards contre 3778,9 milliards en 2014. Elles tiennent compte de la poursuite de la mise en œuvre effective du programme d'investissement du Gouvernement contenu dans le PND.

Les actions prioritaires concernent l'électrification et l'approvisionnement en eau potable des villes, la construction d'universités et d'établissements scolaires du primaire et du secondaire, la poursuite du Programme Présidentiel d'Urgence (PPU), les projets de développement et de promotion de l'agriculture et d'insertion des jeunes.

II.3.1- Les dépenses courantes

Les dépenses courantes s'élèveraient à 2 682,4 milliards contre 2 370,5 milliards en 2014, soit une hausse de 13,2%. Elles se composent principalement des dépenses de personnel prévues à 1 347,4 milliards, des prestations sociales à 266 milliards, des subventions et transferts à 324,6 milliards et des dépenses de

fonctionnement à 735,9 milliards. L'exécution des principales composantes des dépenses courantes se décline comme ci-après :

Les dépenses de personnel en 2015 sont prévues à 1 347,3 milliards contre 1 175,7 milliards en 2014, soit une hausse de 14,6%. Cette hausse se justifie aussi bien par les nouveaux recrutements prévus en 2015 que par la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de maîtrise de la masse salariale qui prévoit le déblocage des avancements indiciaires de l'ensemble des fonctionnaires non pris en compte en 2014, du recrutement net de 5 564 agents essentiellement dans les secteurs de l'éducation et de la santé, des reports de traitements de 2014 sur 2015 ainsi que des avancements et promotions.

Les subventions et transferts sont projetés à 324,6 milliards en 2015 contre 312,5 milliards en 2014. Elles se composent des subventions accordées :

- aux écoles privées prévues à 60 milliards pour la prise en charge des élèves et étudiants affectés par l'Etat dans les établissements privées ;
- aux Etablissements Publics Nationaux (EPN) à hauteur de 83,3 milliards ;
- aux Collectivités décentralisées (Communes et Régions) et aux Districts à hauteur de 17,7 milliards pour leur fonctionnement et la mise en œuvre des orientations du Gouvernement ;
- à la filière coton prévue à 7 milliards en raison des déséquilibres liés à la chute continue des cours mondiaux du coton couplée à la hausse non maîtrisée du prix de cession des intrants aux producteurs ;
- au secteur électricité pour un montant de 45,4 milliards, comportant 16,6 milliards de subvention liée à la consommation du gaz de l'Etat, et 28,8 milliards pour le soutien à l'utilisation du HVO dans le but de faire face à la demande d'électricité de plus en plus croissante ;

- au secteur café-cacao pour l'appui aux petits broyeurs pour 1 milliard.

II.3.2-Les dépenses d'investissement

En 2015, les investissements publics s'établiraient à 1473,6 milliards, correspondant à un taux d'investissement de 7,7%. Ils se décomposent en 684,7 milliards pour les projets financés par l'extérieur et 788,9 milliards pour les investissements financés sur ressources intérieures.

En ce qui concerne les investissements financés par le Trésor, les hypothèses de projections sont, entre autres, la poursuite de la mise en œuvre du Programme Présidentiel d'Urgence (125,4 milliards), les projets au titre du C2D (149,1 milliards), le programme d'investissement du FER (28,8 milliards) et la part Etat pour les travaux de construction du barrage hydro-électrique de Soubré (19,8 milliards).

II.4- La dette publique

Pour la dette publique, les prévisions de service en 2015 se chiffrent à 1214,4 milliards dont 387,3 milliards pour la dette extérieure et 827,1 milliards pour la dette intérieure soit une progression de 62,6 milliards par rapport au service estimé en 2014. Ce service représente 34,9% de recettes intérieures et 6,3% du PIB contre respectivement 37,5% et 6,8% en 2014.

S'agissant du service de la dette intérieure, il est prévu 827,1 milliards contre une estimation de 839,1 milliards pour 2014. Ce service se compose de :

- 38,2 milliards pour la BCEAO ;
- 50,6 milliards pour les Banques commerciales ;

- 68,3 milliards pour le secteur non bancaire ;
- 290,5 milliards de bons du Trésor ;
- 174,7 milliards d'emprunts obligataires ;
- 183,0 milliards d'obligation du Trésor ;
- 21,8 milliards de commissions et frais sur les titres publics.

Concernant la dette extérieure, son service prévisionnel en 2015 est de 387,3 milliards, soit 3,8% des recettes d'exportation contre 4,2% en 2014. Il se répartit de la manière suivante :

- 54,9 milliards dus aux multilatéraux ;
- 210,9 milliards dus au Club de Paris dont 147,6 milliards de C2D ;
- 94,6 milliards dus aux commerciaux ;
- 14,3 milliards dus aux autres bilatéraux ;
- 12,6 milliards dus au titre des charges exceptionnelles.

III. LES PERSPECTIVES DE REFORMES POUR L'ANNEE 2015

Le Gouvernement accompagnera la finalisation des projets initiés dans le cadre du PND (2012-2015) avec d'importantes réformes au niveau de la santé pour un système sanitaire performant et à la portée des plus démunis. Les réformes ont également concerné les domaines suivants :

- le secteur agricole pour accroître la production et le revenu des producteurs ;
- le secteur de l'énergie pour accroître l'offre d'énergie ;
- le climat des affaires pour accélérer les investissements et
- les finances publiques pour poursuivre l'amélioration de la gouvernance et renforcer le potentiel de recettes et simplifier davantage les procédures de dépenses.

III.1- Les finances publiques

Le Gouvernement s'assurera de l'application effective des mesures prises en 2014 et antérieur dans le cadre du programme et prendra toute mesure rectificative nécessaire à l'atteinte des objectifs poursuivis. Dans ce cadre, le Gouvernement a élaboré, avec l'appui des PTFs un schéma directeur unique de réformes des finances publiques pour favoriser une prise en charge ordonnée et exhaustive des travaux de réformes en cours ou à venir. Ce schéma propose un cadre institutionnel pour le suivi de la mise en œuvre des réformes et définit sept (07) axes stratégiques adossés à des plans d'actions à conduire sur la période 2014-2016 dont le coût a été estimé à plus de 100 milliards de FCFA. Les axes stratégiques portent sur :

- la fiscalité et la gestion des Finances Publiques avec l'élargissement de l'assiette fiscale et la modernisation de la collecte pour porter le taux de pression fiscale à 19% en conformité avec les dispositions du pacte de convergence, de stabilité et de solidarité de l'UEMOA ;
- la planification, la programmation, la budgétisation et le pilotage de l'exécution des Dépenses de l'Etat pour moderniser les modes de pilotage et de gestion du budget général de l'Etat avec notamment la présentation du projet de loi de finances 2017 suivant le format prescrit par la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) ;
- les Organisations et Systèmes d'Information Financière de la chaîne de la Dépense pour actualiser les procédures de suivi et de contrôle de l'exécution budgétaire afin de rationaliser le circuit de la dépense. Elle prend en compte les exigences du budget programme exprimées dans le LOLF et le respect des directives financières de l'UEMOA pour la fluidité des dépenses publiques ;

- la Passation des Marchés Publics pour mettre en conformité les dispositions nationales en la matière avec celles de l'UEMOA ;
- la Comptabilité Publique et Gestion de la Trésorerie de l'Etat pour mettre en œuvre les recommandations du PEMFAR, procéder au renforcement de la mise en œuvre du Compte Unique du Trésor et du cadre de gestion de la dette et absorber les réformes induites par les directives de l'UEMOA sur le Règlement Général de la Comptabilité Publique et le Plan Comptable de l'Etat notamment sur la comptabilité patrimoniale « base exercice » en droits constatés ;
- les Dispositifs de contrôle et d'audit interne et externe pour améliorer l'efficacité des contrôles et la conformité des dispositifs nationaux avec ceux de l'UEMOA ;
- l'Efficacité de la Décentralisation au Plan Financier avec la mise en place d'un cadre méthodologique et d'un dialogue rénové entre les collectivités territoriales et les structures étatiques pour adapter le régime financier, fiscal et domanial des collectivités aux exigences de l'UEMOA en la matière.

III.2- Le secteur financier

Le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre de sa politique de développement du secteur financier. La Stratégie de Développement du Secteur Financier (SDSF) s'articule autour de deux piliers : la Stabilité et l'Expansion du secteur financier. Pour sa mise en œuvre, un Programme de Développement du Secteur Financier dénommé PDESFI est en cours d'adoption par le Gouvernement. Ce programme vise notamment à (i) mettre en œuvre le plan d'actions

de la stratégie de développement du secteur financier et (ii) concevoir et suivre la mise en œuvre de projets d'appui et de développement de la finance inclusive, le programme développement du crédit-bail en Côte d'Ivoire et de tous les programmes relatifs à l'appui et au développement du secteur financier en CI, à l'exception de la restructuration du secteur bancaire public. Le Gouvernement veillera également à la réduction des coûts des opérations financières notamment avec la gratuité de certains services bancaires (Ouverture de compte, Paiement par carte bancaire, ...).

Le Gouvernement entend achever la restructuration des banques publiques. Le plan de restructuration adopté par le Gouvernement en mai 2014 prévoit notamment :

- Pour les deux (2) banques à participation minoritaire, des privatisations. Le Comité de privatisation qui est une instance déjà créée a pris le relais et travaille à l'atteinte de cet objectif.
- Pour les cinq (5) banques majoritairement détenues par l'Etat, plusieurs options de restructuration. Un Directeur programme conduira sous la supervision d'un Comité de Pilotage, la transformation de ces banques en fonction des options clairement définies. La stratégie de redimensionnement retenue privilégie la nécessité de maintenir les fonctions de services publics notamment pour le financement de l'économie, la collecte de l'épargne et la bancarisation.
- Finaliser l'assainissement du secteur de la microfinance. Le plan d'actions adopté à cet effet portait sur quatre axes : (i) la consolidation du cadre réglementaire et institutionnel, (ii) le renforcement de la surveillance, (iii) la restructuration et le

redressement des structures en difficulté, et (iv) la liquidation des structures de financement décentralisées dont l'agrément a été retiré. La mise en œuvre de ce plan, qui se situe à sa dernière phase, permettra de dégager un portefeuille de structures saines, solides et viables afin d'accompagner la politique du Gouvernement pour l'accès au financement des couches sociales les plus démunies.

III.3- Le secteur agricole

Au niveau de la politique agricole, le Gouvernement étendra la réforme de la filière café/cacao à la filière coton/anacarde et poursuivra l'exécution du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) pour renforcer la sécurité alimentaire et favoriser le développement d'un tissu agroindustriel de base. Enfin, les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat permettront de mieux définir et orienter les politiques sectorielles.

III.4- Le secteur de la santé

Le Gouvernement a engagé la réalisation d'un ensemble d'ouvrages pour accroître la capacité des infrastructures sanitaires publiques et améliorer la qualité des soins fournis. Le Gouvernement ambitionne ainsi de faire de la Côte d'Ivoire un hub du système de santé régional en le rendant plus moderne et plus attractif.

Pour ce faire, il poursuivra les efforts suivants :

- la construction et l'équipement d'un centre de médecine nucléaire d'un coût de 1 milliard ;
- la réhabilitation du Centre Hospitalier et Universitaire (CHU) de Yopougon pour un coût de 40 milliards de FCFA ;
- la réhabilitation et le rééquipement de l'Institut de cardiologie d'Abidjan pour un montant global de 16 milliards de FCFA ;

- la construction d'un centre d'ontologie médicale et de traitement du cancer et la mise aux normes des hôpitaux d'Anyama (Nord-Est d'Abidjan), Guiglo (Ouest) et Daloa (Centre-ouest) ;
- la construction d'un nouvel Institut National de Formation Sanitaire (INFAS) à Aboisso au Sud-Est.

En outre, la mise en œuvre de la Couverture Maladie Universelle (CMU) prévue pour janvier 2015 permettra de garantir l'accès aux soins des plus démunis.

Par ailleurs, pour prévenir la menace de l'épidémie de la fièvre Ebola, un Comité de Veille présidé par le Premier Ministre a été mis en place. Ce Comité a pour mission notamment de (i) définir les orientations stratégiques et politiques de la riposte à l'épidémie, (ii) définir le niveau d'alerte en rapport avec l'évolution de l'épidémie, (iii) assurer la surveillance continue de l'évolution de l'épidémie au plan national et international, (iv) assurer la concertation diplomatique avec les parties prenantes à l'intérieur et à l'extérieur du territoire national, (v) organiser le plaidoyer pour la mobilisation des ressources nationales et internationales et (vi) informer périodiquement le Conseil National de Sécurité sur l'évolution de l'épidémie de la maladie à virus Ebola.

III.5- L'environnement des affaires

Le Gouvernement s'efforcera à mettre en œuvre les mesures restantes au titre de l'année 2014 et à prendre des mesures nouvelles pour étoffer le dispositif existant afin d'améliorer les indicateurs du Doing Business. La Côte d'Ivoire entame pour sa troisième année consécutive, la poursuite du processus d'amélioration de l'environnement des affaires, focus Doing Business. Le pays s'engage dans cette dynamique avec des recommandations de l'équipe d'évaluation du Doing Business de Washington qui s'est rendue à Abidjan du 7 au 10 juillet 2014.

Ainsi, des études diagnostiques ont été effectuées sur le terrain par l'équipe du CEPICI ainsi que des enseignements d'une mission de benchmark réalisée au Rwanda du 10 au 21 septembre 2014. Les recommandations issues de ces différents travaux ont porté sur la consolidation des acquis, la rationalisation des processus et la réalisation des réformes portant sur les indicateurs.

CONCLUSION GENERALE

L'année 2013, avec un taux de croissance du PIB de 9,2%, a consacré la reprise de l'économie ivoirienne, après le rebond de 2012. Cette performance s'est appuyée sur la mise en œuvre du PND dans un environnement apaisé et la bonne exécution des réformes structurelles notamment la promotion de la bonne gouvernance et l'amélioration du climat des affaires pour accroître les investissements.

En outre, le Gouvernement a œuvré à l'amélioration des conditions de vie de la population à travers la répartition des revenus en direction notamment des couches paysannes, dans le cadre de la mise en œuvre des prix garantis dans les filières café-cacao ainsi que coton et anacarde. De même, le dynamisme de l'activité économique a permis d'accroître le potentiel fiscal en vue de faire face aux engagements de l'Etat notamment dans les domaines de la sécurité, de l'éducation et de la santé.

En 2014, la croissance devrait se poursuivre avec un taux de croissance de 9,0% en lien avec l'accélération des projets structurants contenus dans le PND 2012-2015 et consoliderait le socle économique.

S'appuyant sur un certain nombre de réformes structurelles, de mesures de politique économique et fort de la dynamique des investissements publics et privés, le taux de croissance économique ressortirait en 2015 à 10,0% avec un taux d'investissement de 17,0%. La consolidation de la croissance s'appuierait au niveau de l'offre sur les activités manufacturières et les services et, du côté de la demande, principalement sur les investissements et la consommation finale.

